

Les enseignants corrigent les chiffres avancés par Cadieux

(LIRE EN PAGE 4)

Le Dr Boyer démissionne de la Cité des Arts

(LIRE EN PAGE 11)

Formation prochaine d'un centre socio-culturel?

(LIRE EN PAGE 11)

L'animation de la vie étudiante: une réalité quotidienne

— Georges Allard

(LIRE EN PAGE 4)

Au sujet du déneigement:

Double taxation possible

(LIRE EN PAGE 8)

La succession Billette:

LOGIS INSALUBRES

(LIRE EN PAGE 2)



LES OPTIMISTES SONT LA!

Dans le cadre de "La Semaine du Respect et de l'autorité" le club Optimiste Salaberry-de-Valleyfield a nommé le policier d'un jour. Dans l'ordre habituel, nous apercevons, M. Emile Laporte, responsable de la Semaine,

le Chef Marleau de la Cité de Valleyfield, le policier d'un jour, Yvon Girard et le Président du Club Optimiste Salaberry-de-Valleyfield, Jean-Louis Leduc.

Pour aller donner du sang TOUS LES MOYENS ETAIENT BONS VENDREDI ...

Suite à l'appel lancé vendredi après-midi, en marge des besoins de deux personnes hospitalisées à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, à qui il fallait de toute urgence faire des transfusions sanguines, de nombreuses personnes ont accepté d'être transportées par des moyens de fortune jusqu'à l'Hôtel-Dieu pour accomplir leur geste de générosité.

Motoneiges, camions, automobiles, tous les véhicules pos-

sibles ont été utilisés et les donneurs de sang ont subi la situation avec le sourire, sachant qu'il s'agissait de sauver des vies humaines.

Nous tenons à féliciter très sincèrement ceux qui se sont dévoués, malgré les difficultés nombreuses, à assurer le transport des donneurs.

Des félicitations s'adressent aussi aux policiers de Valleyfield qui ont apporté leur collaboration.

Un incendie jette 23 personnes sur le pavé

Le feu a cruellement éprouvé jeudi après-midi deux familles de St-Chrysostôme dans le comté de Châteauguay.

Il s'agit de M. et Mme Robert Bourdeau et leurs 13 enfants et de M. et Mme Patrick Bariteau et leurs 6 enfants.

Les deux familles qui habitaient un immeuble à 2 logis ont perdu la grande majorité

de leurs biens dans le sinistre.

En dépit de la mauvaise température et de l'état presque impraticable des routes, de nombreux volontaires se sont rendus sur les lieux pour prêter main forte aux victimes de cet incendie.

On nous a rapporté un seul blessé, soit un sapeur qui a été incommodé par la fumée.

Décès d'un ancien gérant de la Shawanigan à Valleyfield

Monsieur Jules Bouchard, ancien gérant de la division Valleyfield de la Shawanigan Water & Power, aujourd'hui l'Hydro-Québec, est décédé samedi matin, dans un hôpital de Lachine, à la suite d'une longue maladie. Il était âgé de 67 ans.

Né à Champlain, dans le comté de St-Maurice, M. Bouchard avait été nommé à Valleyfield, comme gérant, division

Beauharnois, service de distribution et vente, en 1945, poste qu'il a occupé jusqu'en 1952 alors qu'il était nommé vice-président du service de distribution, à Montréal. L'Hydro-Québec l'avait nommé au poste de directeur de la région Richelieu, comprenant le secteur Valleyfield, en janvier 1966, poste qu'il a bien su remplir jusqu'à sa retraite en juillet

Neuf cambriolages à V'field durant la fin de semaine

La Sûreté Municipale de Valleyfield doit procéder à l'arrestation de certains individus qui ont causé des milliers de dollars de dégâts à des édifices au cours de la nuit de vendredi à samedi. La police possède des indices fort évidents concernant ces individus qui ont commis des vols avec effraction au cours de la fin de semaine aux endroits suivants:

La légion Canadienne; Rosen Brothers; au club curling; dans les écoles St-Joseph, Notre-Dame-de-Bellerive; Métiers Sacré-Coeur et St-Ignatius ainsi qu'à la buanderie de la rue

Nicholson.

A chacun de ces endroits, les individus ont causé des dommages matériels très importants pour pénétrer à l'intérieur de ces établissements. Une fois dans la bâtisse, ils ont concentré leurs efforts à briser les distributrices, pour y prendre l'argent.

La Sûreté Municipale de Valleyfield détient déjà quelques témoins importants. D'autres individus seront interrogés au cours des prochaines heures. Tous seront traduits devant les tribunaux cette semaine.

Les pêcheurs de homard et les sanctions possibles

Les pêcheurs de homards qui négligent les règlements de pêche se verront suspendre leurs permis de pêche lorsqu'ils seront reconnus coupables d'un premier délit, et en cas de récidives s'exposeront au retrait définitif de leur privilège de pêche, a déclaré récemment M. Jack Davis, ministre des Pêches et des Forêts.

Selon M. Davis, l'adoption de sanctions plus sévères a été décidée par suite de l'inquiétude manifestée par l'industrie du homard au sujet de la gravité du problème. En 1970, on a enregistré 234 condamnations pour infraction aux règlements dans les provinces Maritimes et à Terre-Neuve. Les délits consistaient le plus souvent à pêcher le homard en dehors des périodes de fermeture de la pêche, et à prendre des homards dont la taille était inférieure à la normale ou des femelles oeuvées ou "raveuses".

Le Ministre a déclaré: "Les infractions à la pêche du homard mettent en danger les ressources et font peser une

menace sur les moyens d'existence des pêcheurs honnêtes qui connaissent la valeur des règlements de conservations.

De telles activités illicites ne seront pas tolérées, et ceux qui s'y prêtent doivent en prendre conscience."

Dans le cadre de la nouvelle politique du Ministère, les mesures suivantes seront prises:

—pour une première condamnation, suspension du permis personnel de pêche, ou de l'immatriculation du bateau, ou les deux. La durée de la suspension dépendra de la gravité du délit.

—en cas de récidive, retrait du permis personnel de pêche et de l'immatriculation du bateau.

—une condamnation pour toute activité illicite concernant la pêche du homard, entraînera la suspension ou le retrait de tout permis de pêche commerciale. Ainsi, un dragueur qui débarquera illicitement des homards se verra suspendre son permis de dragage.

La nouvelle politique prend effet immédiatement.

Au sujet du déneigement:

Double taxation possible

Avouant qu'il ne s'agirait pas d'une mesure populaire, surtout à la veille des élections de novembre prochain, le maire Raphaël Barrette a déclaré lundi soir qu'il envisageait très sérieusement de proposer à ses collègues du conseil municipal l'envoi d'un second compte de taxes de déneigement à tous les contribuables pour rétablir l'équilibre du budget.

Si le projet de Me Barrette devait prendre force, les payeurs de taxes seraient forcés de déboursier un autre \$15. tout comme ils l'ont fait en janvier dernier.

Le premier magistrat, pour expliquer la situation actuelle a fait connaître les chiffres qui suivent: l'an dernier, il en a coûté \$208,000. pour le déneigement alors que les taxes recueillies à cette fin totalisaient \$109,000. Cette année, pour les

mois de janvier et février seulement, exclusion faite de la dernière tempête de neige les dépenses atteignent déjà \$202,000. et on prévoit que le bilan total, pour le déblaiement des rues, touchera les \$350,000. sinon davantage. On pensait dépenser aux environs de \$140,000. Il y a donc une marge marquée.

Il est impensable de laisser un tel écart s'élargir, a noté Me Barrette, et il serait également indécent de laisser un tel déficit au prochain conseil de ville qui sera élu en novembre.

Je pense que de toute façon a conclu le maire, la population comprendra que cette situation est similaire dans toutes les municipalités et qu'il n'y a en somme, aucun autre choix possible.

1968.

Lors de son séjour à Valleyfield, M. Bouchard avait été président du Club Rotary de 1947 à 1948. Il s'était intéressé auprès de plusieurs autres organisations. Il passait la saison estivale à Ste-Barbe depuis 1946. Il laisse son épouse, née Betty Cullen et deux filles, Joan et Suzanne.

Deux incendies dimanche à Valleyfield

Les sapeurs de la Cité de Valleyfield ont été mandés à la résidence de Mme Hélène Hogue-Ballemarre, au 13b, de la rue des Erables à Valleyfield, vers les 2 heures 45 dimanche matin, pour contrôler un incendie qui s'était déclaré dans une garde-robe. Les dégâts par la fumée s'élèvent à environ \$1,000.00. Il n'y eut aucun blessé.

Dans cette veine, signalons aussi que l'auto de M. Jean Veilleux, de Beauharnois, a subi des dommages matériels d'environ \$100, vers les 1 heure 15, dimanche matin lorsque le feu a pris naissance sur la banquette de ce véhicule. Les sapeurs de Valleyfield ont eu vite fait de contrôler ce léger incendie. Il n'y eut aucun blessé. Le véhicule était stationné en face du 25, rue Boyer à Valleyfield.

350 personnes au souper de la paroisse St-Esprit

Plusieurs manifestations marqueront le 25e anniversaire de fondation de la paroisse du St-Esprit, à Valleyfield cette année. Fondée en 1946, cette paroisse avait comme premier curé M. l'abbé Frédéric Amyot, aujourd'hui à Howick.

Samedi soir, quelque 350 personnes ont assisté à un souper paroissial, au sous-sol de l'église, présidé par Mgr Guy Bélanger, évêque de Valleyfield. On a aussi remarqué la présence de M. le maire Raphaël Barrette; de Mme Marcelle Trépanier, conseillère; de l'équipe sacerdotale du St-Esprit, soit MM. les abbés Moreau, Besner, Plamondon; de M. Paul Desjean, premier syndic; de Mme Armand Fortier présidente de cette première organisation marquant les 25 années de fondation de cette paroisse, et autres.

Au cours de l'année, le comité d'organisation de ces fêtes réunira les premiers collaborateurs qui ont contribué à organiser sur des bases solides la paroisse du St-Esprit, à Valleyfield.

On habille nos policiers?

A la lumière des soumissions qui ont été ouvertes récemment, il en coûtera \$2,101. à la ville de Beauharnois pour vêtir ses policiers.

Cette dépense annuelle en est une à laquelle la cité ne peut évidemment se soustraire puisqu'elle est inscrite dans le contrat de travail des agents de la paix.

Et puisqu'on parle de dépenses, signalons que le déneigement des rues à Beauharnois aura coûté, en date du 28 février, la somme de \$21,000.

A Valleyfield, ce travail aura nécessité, jusqu'à maintenant, un investissement de près de \$200,000.



Dans la Ligue de Hockey Récession Inc. de Valleyfield, cette année les honneurs de champion compteur de cette ligue sont allés à Michel Rochefort que l'on reconnaît sur la photo à gauche et le meilleur gardien à Normand Martin, tous les deux membres de l'équipe des Cavaliers. Incidemment cette équipe a atteint la finale lors de la joute de lundi soir à l'Aréna. Dimanche le 21 mars prochain se tiendra le 10e Festival Annuel à l'Aréna de Valleyfield à 2.00 p.m.

HAUSSE DES TARIFS DE BELL CANADA A STE-MARTINE

"Comme le nombre de téléphones dans le secteur de service local de la circonscription téléphonique de Ste-Martine a dépassé la limite du groupe tarifaire actuel, des augmentations de tarifs entreront en vigueur le 13 mars 1971 pour atteindre le niveau de ceux qui sont en vigueur dans d'autres circonscriptions qui comptent un nombre semblable de téléphones", a annoncé M. D. Bowles, directeur commercial de Bell Canada.

Les hausses, ordonnées par la Commission canadienne des transports, sont relativement faibles. Par exemple, le tarif mensuel ne sera augmenté que

de 20 cents pour le service de résidence à deux abonnés et de 25 cents pour le service de résidence sur ligne individuelle.

Bell Canada a avisé la Commission le 31 octobre 1970 que le nombre de téléphones dans le secteur de service local de la circonscription téléphonique de Ste-Martine avait dépassé par plus de cinq pour cent la limite de son groupe tarifaire actuel.

Les usagers du téléphone desservis par la circonscription téléphonique de Ste-Martine comptent maintenant 21,212 téléphones dans leur secteur de service local.

Les Phalanges ont raison du Edouard Montpetit

Une explosion de trois buts en l'espace d'une minute et six secondes au tout début de la période médiane a été suffisant aux Phalanges du Cégep de Valleyfield pour inscrire une victoire de 5 à 2 aur dépens du Cégep Edouard Montpetit. Ces derniers qui menaient 2 à 0 à la fin du premier engagement sur des buts de Claude Paul et Paul Lanthier, n'ont su garder cette avance.

Marcel Gougeon a d'abord réussi son premier filet de la soirée sur un lancer de revers à 1:06 minute. Quelque 33 secondes plus tard, Gougeon revenait à la charge avec son deuxième pour ainsi égaliser le

compte. Et, à 2:12 minute, Guy Billette, sur un retour de lancer de Claude Paquette, déjouait le cerbère Guy Lapointe et permettait aux siens de prendre les devants pour la première fois dans la rencontre.

Des buts d'assurance de Claude Paquette et René Gagnon, de même qu'une brillante tenue de Richard Ménard en dernière reprise, ont rendu la victoire encore plus décisive et ont empêché toute tentative de ralliement adverse.

La dernière joute locale des Phalanges a lieu mercredi mars à 8:00. Le Cégep St-Cinthe en était le visiteur.

Fermières Ste-Cécile

L'assemblée régulière du Cercle des Fermières Ste-Cécile de Valleyfield aura lieu jeudi le 18 mars à 8.00 au sous-sol de l'évêché. Don aux Soeurs Clarisses, un article par fermière. Concours: Combinaison ou tunique pantalon Inter-Cercle, ainsi qu'un article de la démonstration de février.

Art culinaire: moka. Il y aura aussi une démonstration par Mme Thérèse Amyot et une autre, présentée par M. Tinus Mooijeking, boucher expert du Marché IGA, rue Ellice. Cette démonstration portera sur les viandes; 1.) leurs classifications; 2.) la provenance des parties; 3.) la façon de les employer. — Bienvenue à toutes. —

Mme P. P. CLAIRMONT,
43 Ellice, Ville 373-5096
(bibliothécaire)

la GAZETTE VALLEYFIELD BEAUHARNOIS

VAUDREUIL — SOULANGES

Imprimé à Huntingdon, par The Huntingdon Gleaner Inc., et publié à 70, rue Champlain, Salaberry-de-Valleyfield
Téléphone 373-7272

Adresse d'affaires:— 70, rue CHAMPLAIN, Salaberry-de-Valleyfield

Prix d'abonnement: \$3.00 par année Canada; \$5.00 aux Etats-Unis

Envoi de deuxième classe. No. d'enregistrement 1620

Intérêts des villes de Valleyfield, Beauharnois et tous les centres des comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon et Vaudreuil-Soulanges

VOL. 35 HUNTINGDON, QUE. NO. 38

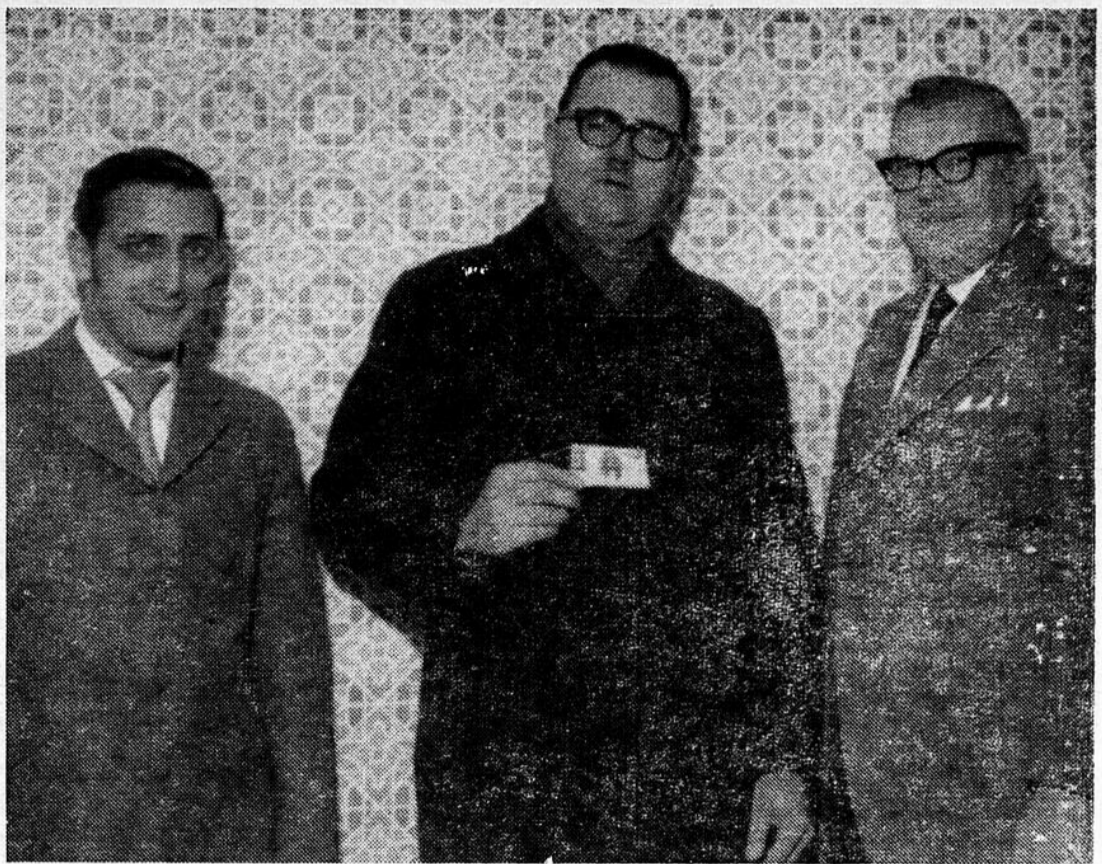
Une expérience très rare

Une dame Miron de St-Clet, a donné naissance à son deuxième enfant, cette fois-ci une fille, dans des circonstances peu ordinaires, jeudi après-midi. Jeudi matin, vers sept heures M. Miron, son époux, a demandé à deux chauffeurs de chasse-neige à St-Clet, de bien vouloir transporter son épouse à l'hôpital Lakeshore, à Pointe-Claire, la naissance de l'enfant devant avoir lieu au cours des prochaines heures.

En cours de route, plus précisément sur le Boulevard des Jeunes, à St-Lazare, les chauffeurs des camions, MM. Jac-

ques Poirier et Russell Cahill, ne purent continuer leur route à cause de la route bloquée. Quelques minutes plus tard, la malade fut transporté en traine sauvage chez M. et Mme Jean-Paul Rozon, de St-Lazare. Le bébé, une fille, vit le jour vers les 2 heures, jeudi après-midi, sous la surveillance de cette dernière.

On nous apprend que la maman et le bébé se portent bien; que Madame Rozon s'est comportée avec une grande compétence dans ce domaine et que les chauffeurs Poirier et Cahill se remettent graduellement de leur expérience. . . .



Lors du tirage de la Mini-Loto de Samedi dernier, un autre résident de Valleyfield s'est mérité un prix de \$5,000. En effet M. Fernand Samson du 18 rue Murphy à Valleyfield et Société Dominion Textile. Sur la photo: M. Gilles Laganière, propriétaire du Restaurant Gagné, vendeur du billet chanceux, Fernand Samson, le gagnant, et M. Eudore Pilon, de l'Agence de Distribution Salaberry.

Motoneigistes, retournez à vos sentiers S. V. P.

Le chef de la Sûreté municipale de Valleyfield, M. Paul Marleau, est peut-être le citoyen de cette ville qui a le plus apprécié la collaboration offerte au cours des derniers jours par les motoneigistes. . . . à tous points de vue.

Toutefois, comme il nous l'a affirmé en début d'après-midi

vendredi, l'urgence en ce domaine n'est plus aussi vive qu'elle l'était et les motoneigistes doivent en tenir compte dans leurs allées et venues.

Actuellement, plusieurs d'entre eux empruntent les rues de Valleyfield, sans besoin, pour le simple plaisir de le faire, créant des dangers évidents de

collisions avec les automobiles qui ont repris la route.

M. Marleau souligne que les agents municipaux se feront de plus en plus sévères envers les propriétaires de motoneiges, qui devront, graduellement, retourner à leurs sentiers battus. Ceux qui se promènent dans les rues devront en effet prouver l'urgence de leurs déplacements. Nous avons hautement apprécié le geste des motoneigistes, a souligné le chef de la Sûreté, mais l'application des lois doit reprendre son cours normal. . . à mesure que le déneigement se poursuivra.

OPTI-MERITAS

Yvon, fils de M. et Mme Léger Girard, demeurant au 2 de la rue Champagne à Valleyfield, est né le 22 février 1959. Yvon fréquente l'école Dominique Savio en 6e année et accomplit de la très belle besogne comme brigadier. A l'occasion de la semaine du respect de la loi, il a été proclamé chef de Police d'un jour et était invité au souper du 9 mars en compagnie du Policier Educateur, Claude Labelle. Yvon fait partie d'une famille de huit enfants dont quatre frères, Jean-Louis, Raymond, Jean-Paul, et Gaston, ainsi que trois sœurs, Denise, Nicole et Francine. Le hockey, le baseball et le club 4H occupent ses heures de loisirs.



NOS PROFESSIONNELS

AVOCATS

LAFONTAINE
BRASSARD
&
BARRETTE
AVOCATS
B. A., L.L.L.
Etude Légale
50 Jacques-Cartier
SALABERRY-DE-
VALLEYFIELD
TEL. 373-4404



Faites désinfecter vos maisons contre les coque-
relles, puces, punaises,
rats, souris, araignées, etc.

ON DETRUIT
vos mauvaises herbes

DENIS BRISSON
Agronome
L.P. BRISSON & FILS,
ENRG.
Valleyfield, 373-5515
350 Chemin Larocque

CGMPTABLE

HENRI LEGAULT
Comptable Agré
I.S.C., C.A.
219 Victoria
373-5116 Valleyfield

Pour vos annonces
Classifiées Tel:
373-7272

ARPENTEURS INGENIEURS

Louis P. Derome

B. Sc. A. Ing. P. A.G.

Ingénieur-conseil, Arpenteur-géomètre
Tél. 373-4300 — VALLEYFIELD — 44 Ste-Cécile

LOUIS A. SULLIVAN

B. Sc. A., A.G.
ARPENTEUR-GÉOMETRE
53 Boulevard du Havre (Coin St-Charles)
Tél. 373-5021 VALLEYFIELD

ECOUTEZ.....



A VALLEYFIELD

votre poste!

à

votre service!



Radio Valleyfield Ltée

Les enseignants corrigent les chiffres avancés par Cadieux

A la suite de la conférence de presse radio-diffusée du représentant du comité de Beauharnois à l'Assemblée Nationale, M. Gérard Cadieux, durant laquelle il fut notamment question du problème de la classification des enseignants, l'Association des Enseignants de Salaberry, qui groupe au delà de 600 membres, s'est élevée contre ce qu'elle appelle les propos erronés et tendancieux du député Cadieux à ce sujet.

Voici d'ailleurs la teneur du texte que l'Association a fait parvenir aux média d'informations:

Nous ne pouvons malheureusement pas vérifier les sources d'information de M. Cadieux lorsqu'il prétend que seulement 291 enseignants sur 70,000 auraient pu être touchés par ce système de déclassification, quand le comité provincial de classification prévu à la convention collective avait à peine 700 dossiers d'étudiés et que seulement 560 de ces 700 dossiers étaient classés à la fin de novembre 70.

M. Cadieux puiserait-il ses renseignements à même les déclarations contradictoires du

ministre de l'Éducation, M. St-Pierre et du ministre de la Fonction publique, M. L'Allier? Où aurait-il commis un lapsus: ne s'agirait-il pas plutôt des 291 nouveaux emplois au Québec par rapport aux 100,000 promis lorsqu'il mentionne les 291 cas d'enseignants déclassés?

Les présidents de syndicats auraient gonflé le conflit auprès de leurs membres aux dires du député Cadieux pour embêter une fois de plus le gouvernement et l'empêcher de fonctionner normalement (voir crise d'octobre). Il n'est pas de nos intérêts premiers d'ennuyer le gouvernement pour le simple plaisir de la chose, le cabinet Bourrassa a déjà assez de problèmes sur le dos; nos préoccupations se situent à un tout autre niveau.

Toujours selon le représentant du comté de Beauharnois à l'Assemblée nationale, les représentants de la partie syndicale auraient induit en erreur les enseignants en prétendant que le brevet A ne serait plus valable, voir même déclassé.

Il est faux de nous prêter ces propos: les enseignants s'in-

terrogent et s'inquiètent devant cette perpétuelle remise en question, cette déclassification de leurs brevets et diplômes par le ministère de l'Éducation, nous nous demandons si d'ici un, deux ou trois ans le brevet A ne sera pas déclassé comme tant d'autres le sont actuellement.

Pis encore, M. Cadieux déclare que sur les soi-disant 291 enseignants déclassés, 75% sont des Néo-Canadiens. Il ne faudrait pas devenir raciste. M. Cadieux.

Qu'il y ait un, dix ou mille enseignants lésés dans leurs droits, il est du devoir du syndicat local et de la Corporation des Enseignants du Québec de les protéger contre toute forme d'injustice aussi flagrante que la déclassification actuelle.

En conclusion, l'Association des Enseignants de Salaberry vous informe qu'elle fera parvenir sous peu à M. Cadieux tous les documents sur cette question publiés par le gouvernement du Québec et par le syndicat local. Nous osons croire que cette documentation permettra au député Cadieux de rectifier certaines déclarations faites la semaine dernière sur ce sujet.

Animation de vie étudiante: Une réalité quotidienne

- Georges Allard

Le responsable du service aux étudiants à la Régionale Salaberry, M. Georges Allard, a donné un bref aperçu des réalisations qui se font concrètes en ce domaine dans les institutions de la Commission scolaire de la région de Valleyfield, alors qu'il était conférencier mardi devant les rotariens campivalenciens au Club nautique.

"Au domaine de la consultation, a-t-il dit, nous mettons à la disposition des étudiants 4 conseillers en orientation, 3 conseillers sociaux et même une infirmière licenciée. En tous moments, ils peuvent être consultés. De plus, leur rôle ne se situe pas seulement au plan théorique: il se greffe du plus près possible à la réalité de chaque jour, et c'est pourquoi les responsables tentent par toutes les façons de joindre les étudiants véritablement.

"Quant à l'autre facette, soit l'animation de la vie étudiante les personnes en place essaient de faire revivre les organisa-

tions estudiantines défuntes et d'en créer de nouvelles susceptibles d'aider à la vie étudiante. Ils veulent aussi se faire le trait de liaison entre les jeunes et la direction générale, quant aux règlements applicables."

M. Allard a insisté sur le bénévolat de la grande majorité des enseignants dont il a loué le travail et ce, souvent aux dépens des directives de leur syndicat qui, selon lui, ne favorise pas le travail non rémunéré.

Interrogé sur le problème de la drogue dans les écoles, le conférencier a déclaré qu'il était nettement amplifié, le pourcentage des jeunes qui en font usage se situant approximativement à 1 ou 2%. Si les jeunes prennent de la drogue, a-t-il conclu, c'est en réaction contre leurs problèmes. De toute façon, la situation n'est nullement plus grave que par les années passées où les autres générations ont eu d'autres réactions adaptées aux coutumes ou vogues du temps.

\$3,500: organismes de H'don

Monsieur Gilles Houde, adjoint parlementaire du ministre de l'Éducation, monsieur Guy Saint-Pierre et responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, annonce que des subventions pour un montant global de \$3,500. sont accordées à 8 organismes de jeunesse, loisir et sport du comté de Huntingdon, afin de les aider à poursuivre leur programme d'activités d'occupation du loi-

sir. Ces subventions sont accordées aux organismes suivants: Ville d'Huntingdon (\$900.); Village de Hemmingford (\$450.); Paroisse de St-Anicet (\$900.); Paroisse de Ste-Barbe (\$200.); Corporation Municipale de Dundee (\$150.); Corporation Municipale de Franklin (\$450.); Corporation Municipale de Godmanchester (\$225.); Corporation Municipale de Hinchinbrooke (\$225.).

Conseil de Hinchinbrooke

L'assemblée régulière du conseil de Hinchinbrooke avait lieu, mardi, le 2 mars sous la présidence du maire, M. Allen Wilson. Le secrétaire fit la lecture du compte-rendu de l'assemblée du mois dernier.

Il fut proposé et secondé qu'un montant de \$10.00 soit versé au festival de musique de la vallée de Chateaugay.

Proposé et secondé qu'à commencer le 1er juillet de cette année, l'huile requise pour le chauffage de la caserne des pompiers soit fournie par M. Hector Miner, vu que ce dernier est résident et contribuable de cette municipalité.

Proposé et secondé que les conseillers Dineen et Tully forment un comité pour rencontrer les représentants du département de la voirie pour discuter des allocations pour l'entretien des chemins d'hiver et aussi pour conférer avec Me Cossette au sujet de certaines affaires municipales.

Proposé et secondé que les

officiers suivants soient nommés pour un terme de deux ans. Inspecteurs ruraux: Districts Nos. 1 et 2, D. L. Tully, district nos. 3 et 4: Maurice Smith, districts 5 et 6: John Jamieson, districts 7 et 8, D. O. Taylor.

Inspecteurs des routes, district no 1, John McHardy, nos. 2, 3 et 4: Merle Rosevear, no. 5: Wesley Jamieson, no 6; Earl Pringle, no 7, Ronald Farquhar no 8; D. L. Tully, no 9, Ronald Williams, no 10; Maurice Smith, no 11, Tom Quinnell no 12; Melvin Thompson, nos 13 et 14 Donald Feeny, nos 15 et 16: Maurice Duranceau. Gardiens de la fourrière municipale: Earle Fennell, Wesley Jamieson et Herbert Simpson. Hygiène: Bruce Maither, Harold Wattie et Douglas McNaughton. Évaluateurs: A. W. McNaughton, D. O. Taylor et Robert D'Aoust

Les conseillers Gaw et Laplante de la ville de Huntingdon étaient présents et soumi-

rent un plan pour l'annexion possible d'une partie de Hinchinbrooke à la ville de Huntingdon.

Proposé et secondé qu'à partir du mois d'avril les assemblées régulières du conseil de cette municipalité soient tenues le soir, débutant à 8 heures.

Les comptes suivants furent acceptés et leur paiement autorisé: Welburn Store, \$3.29, Municipal Forms, \$25.44, Can. Forms, \$25.44; Can. Saltetain Salt Co., \$829.66, K. M. Ferns, \$28.70, Frink of Can. \$9.24 Hydro-Québec, \$66., Shearer's Garage \$18.70, Bourgon et Cluff Inc., \$25.00, Kelly Farm Supply \$71.87, Wilfrid Saumier \$5.30, Dennis Dineen, \$87.50; Hydro-Québec, \$184.75, Bell Canada, \$68.33, Frink of Canada, \$2,795.25, D. L. Tully, \$2,226.60, Wayne Ferns, \$507.38, Fred Ross, \$452.38, Wm. Arthur \$496.38, Don Elder, \$166.38; Robt. Fennell, \$230.13, Earle Fennell, \$56.88; Fraser Moore, \$57., Douglas Moore, 46.50, G. C. Moore, 189.75.

Le rapport financier pour l'année 1970 fut lu par l'auditeur, M. Pierre Quenneville, C.A., et fut accepté. Un vote de remerciement fut exprimé en sa faveur pour la clarté du rapport des affaires de la municipalité.

Il fut secondé et approuvé que M. Pierre Quenneville, C. A., soit nommé auditeur des livres de la municipalité, pour l'année 1971.

Les comptes suivants furent lus et leur paiement fut approuvé: Hydro-Québec, \$127.27; Bell Canada, \$6.56; Revue Municipale \$5.00; Nadeau Express, \$18.79; Huntingdon Gleaner, \$25.20; K. M. Ferns, \$114.95; Earl Fournier, \$4.54; Aldridge Saumier, \$91.89; Hydro-Québec, \$127.27; Claude Legros, \$346.71; Claude Legros, \$1,300.00; Pierre Quenneville, \$350.00; Ministère du Revenu, \$94.04; Huntingdon Auto Parts, \$798.18; Arthur Viau, \$402.23; Jos. Viau, \$509.40; Raymond Viau, \$35.75; Edouard Fournier, \$542.49; Viau and Viau Enrg. \$1,789.60; Bourgon & Cluff Inc., \$215.00; Frink of Canada, \$606.54; Chas. R. Reid, \$20.00.

Gloire à la moto-neige

Trois jours ont suffi à la moto-neige pour effacer d'un seul coup une réputation quelque peu ternie.

Sans être dithyrambiques à l'excès on pourrait presque comparer leur intervention pendant la "tempête du siècle" à celle de la R.A.F. au cours de la deuxième guerre mondiale et pasticher en leur faveur les célèbres paroles de Churchill: "Jamais, dans aucun conflit humain, un si grand nombre n'a dû autant à un si petit".

Le bruit dissonnant de leurs moteurs deux temps se transforma pendant trois jours en marche triomphale pour les malades attendant anxieusement leurs médicaments, les automobilistes ensevelis sous la neige, les accidentés les médecins, la police etc.

Du coup on leur pardonna d'avoir pendant des années peu ou prou, respecté la propriété d'autrui, franchi et même brisé des clôtures, gambadé

et pétaradé capricieusement à travers la Province et souvent dans des lieux aussi strictement interdits que les rues ou avenues des villes et villages.

Elles ont à tout jamais gagné leurs lettres de noblesse. Si le juste orgueil, né des exceptionnels services rendus ne les aveugle pas au point de redoubler leurs fautes de jeunesse à l'heure de gloire qui leur a permis de s'acquiescer la gratitude de tous et d'atteindre la maturité.

CONSEIL DE GODMANCHESTER

L'assemblée régulière du Conseil de Godmanchester eut lieu lundi, le 1er février dernier, à dix heures de l'avant-midi. Tous les conseillers étaient présents, à l'exception du Conseiller Racine, sous la présidence du maire Chas. Reid.

Le procès-verbal de la réunion précédente fut lu et ac-



pourquoi payer plus?

peut-être pour moins?

L'homme d'affaires averti achète la papeterie d'affaires THERMO-GRAVÉE

LA THERMO-GRAVURE consiste en caractères en relief distinctifs.

LA THERMO-GRAVURE a l'élégance et la distinction d'une main-d'oeuvre experte.

La thermo-gravure ne coûte pas la moitié de ce que vous pourriez croire, et est livrée dans la semaine—beaucoup plus rapide que d'autres procédés.

Cartes d'affaires • Cartes d'annonces
En-têtes de lettres et enveloppes

373-7272

Les Décès

M. Alphonse Jodoin

A Valleyfield, le 4 mars 1971, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Alphonse Jodoin, célibataire, demeurant autrefois au 64 Champlain.

Les funérailles ont eu lieu lundi, le 8 mars, des Salons J. A. Larin et Fils, 317 Victoria, pour l'Eglise St-Esprit où le service fut chanté à 2:00 p.m. Inhumation à Valleyfield.

M. Ildège Pilon

A St-Louis de Gonzague, le 6 mars 1971, à l'âge de 83 ans est décédé M. Ildège Pilon, époux de Eva Paquette, demeurant à St-Louis de Gonzague Village.

Les funérailles ont eu lieu lundi, le 8 mars, des Salons J. A. Larin et Fils, St-Louis de Gonzague, pour l'Eglise Paroissiale, où le service fut chanté à 3:30 p.m. Inhumation à St-Louis de Gonzague.

Mme Roland Lafrance

A St-Timothée, le 6 mars 1971, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Roland Lafrance née Ernestine Masse, demeurant au 25 Bout. Pie XII, St-Timothée.

Les funérailles ont eu lieu mardi, le 9 mars, des Salons J. A. Larin et Fils, 317 Victoria, pour l'Eglise Paroissiale, où le service fut chanté à 11:00

a.m. Inhumation à St-Timothée.

Mme Vve Joseph Joubarne

A Valleyfield, le 3 mars 1971 à l'âge de 92 ans, est décédée Mme Vve Joseph Joubarne, née Florence Payant.

Les funérailles ont eu lieu lundi, le 8 mars, des Salons J. A. Larin et Fils, 317 Victoria pour l'Eglise St-Esprit, où le service fut chanté à 11:00 a.m. Inhumation à Valleyfield.

M. Joseph Audet

A Valleyfield, le 4 mars 1971 à l'âge de 62 ans, est décédé subitement M. Joseph Audet, époux de Maire Anne Fortier demeurant au 79 Chemin de Ligne.

Les funérailles ont eu lieu lundi, le 8 mars, des Salons Ernest Montpetit, 315 Danis pour l'Eglise St-Pie X, où le service fut chanté à 10:00 a.m. Inhumation à Valleyfield.

Mme Vve Homfroy Leduc

A Valleyfield, le 7 mars 1971 à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Vve Homfroy Leduc, née Bernadette Sauvé, demeurant à la Providence St-Vincent de Paul.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 10 mars, des Salons Ernest Montpetit, 145 St-Laurent, pour l'Eglise Sacré-Coeur, où le service fut chanté à 3:00 p.m. Inhumation à Valleyfield.

COURRIER

"Anne Marie"

Pour tout conseil de beauté, écrivez à COURRIER ANNE MARIE, C.P. 420 (Youville), Montréal 351.

Q. — J'ai 47 ans et je suis très maigre. Cela est dû à ma nervosité. Auriez-vous des exercices pour faire grossir les bras, les cuisses et les hanches? Je vois venir l'été avec découragement je ne porte pas de robes sans manches, ni shorts. J'ai beaucoup confiance en vos conseils.

ALINE

R. — Chère Aline, je vous remercie de la confiance que vous me témoignez.

Beaucoup de femmes à votre âge se plaignent de grossir. En réalité, la mode d'aujourd'hui veut la femme mince et élégante. Peut-être, pourriez-vous par des vêtements bien choisis, vous créer un genre. En ce qui concerne la beauté, vous savez certainement qu'un défaut peut devenir une qualité si on a l'art de se mettre en valeur.

Votre nervosité peut certainement vous empêcher de prendre le poids que vous désirez atteindre. A mon avis, il me semble que si vous consultiez votre médecin, vous obtiendriez certainement le résultat voulu. Mais vous devez de suivre scrupuleusement les conseils qu'il vous donnera.

Voici quelques exercices qui favorisent les échanges nutritifs et vous permettront de prendre harmonieusement du poids.

1 — Pour muscler vos jambes et le creux de vos cuisses:

Debout, les bras le long du corps, les jambes jointes, levez une jambe pliée, puis étendez-la devant vous, bien horizontale par rapport au parquet. Sans changer de position, appuyez-vous sur un meuble, ramenez la jambe tendue sur le côté et restez ainsi quelques secondes. Faites l'exercice cinq fois de suite avec chaque jambe puis augmentez progressivement jusqu'à douze fois.

2 — Pour muscler vos bras:

Utilisez des haltères légers ou des extenseurs. Debout les bras en croix, pliez l'avant-bras jusqu'aux épaules puis étendez-les. Pratiquez cet exercice lentement mais fermement dix fois. Malgré ces conseils, je vous assure qu'il est préférable de voir votre médecin.

Une fois de plus, le conseil municipal de Beauharnois a formulé des plaintes envers la compagnie ferrovière Penn Central relativement au bruit que font ses convois quand ils traversent cette ville durant la nuit.

Le conseil menace la compagnie de prendre contre elle des procédures judiciaires si la situation ne s'améliore pas.

On se souviendra que cette attitude des édiles municipaux est presque devenue une habitude saisonnière et que, dans le passé, le Penn Central n'en a guère tenu compte.

TITLEY CONFERENCIER

M. Gilles Titley de l'Union régionale des Caisses Populaires de Montréal était de passage à Ste-Martine mardi dernier pour assister à l'assemblée du Cercle des fermières de cette municipalité.

M. Titley en a profité pour prononcer une brève allocution portant sur le budget familial.

ANNUAIRES TELEPHONIQUES

La distribution du nouvel annuaire téléphonique de Bell Canada dont la livraison à Valleyfield devait débuter samedi, a été reportée au samedi, 13 mars prochain. Comme on le sait, cette distribution est confiée au Club Rotary de Valleyfield et à la Petite Ligue de Baseball.

Environ 35,000 exemplaires du nouvel annuaire de Bell Canada seront distribués dans la région de Valleyfield, la semaine prochaine, soit 1,500 de plus que l'an dernier.

DECEDE A 83 ANS

M. Ildège Pilon, un citoyen bien connu dans la région de St-Louis de Gonzague, est décédé au cours de la nuit de vendredi dernier. Il était âgé de 83 ans. Ses funérailles ont eu lieu lundi à St-Louis de Gonzague.

Le défunt était le père de Me Claude Pilon, notaire bien connu à Huntingdon, et de M. Maurice Pilon, directeur de l'Ecole Notre-Dame à Huntingdon.

FRIDA BOCCARA AU CC

La célèbre chanteuse Frida Boccara a donné un récital au grand théâtre du Centre culturel de la Cité des jeunes de Vaudreuil mercredi dernier à compter de 20.30 heures.

VOL PAR EFFRACTION

Un vol avec effraction, commis au cours de la nuit de mercredi, au Restaurant Tremblay, situé au 160 de la rue Châteauguay à Huntingdon, fait présentement l'objet d'une enquête par la Sûreté municipale de Huntingdon, sous les ordres du Chef Joffre L'Heureux.

NOUVEAU SURINTENDANT

Le directeur de la filature Gault, à Valleyfield, M. Gordon Shaw, vient d'annoncer la nomination de M. Yvan Dufour au poste de surintendant de cette usine. Il succède à M. Gaëtan Raïche, promu directeur de l'usine Tissus Long-Sault de Dominion Textile Limitée.

Avant d'être promu à Valleyfield, M. Yvan Dufour avait assumé différentes fonctions à la filature Tex-Made de Drummondville, où il était contremaître au tissage de la toile à pneus au moment de cette nomination.

\$5,000 A UN CAMPIVALENCIEN

Le tirage hebdomadaire de Loto-Québec a fait une autre personne heureuse samedi à Valleyfield. En effet, un résident de Valleyfield, M. Fernand Samson, du 18 rue Murphy, s'est mérité la jolie somme de \$5,000. L'heureux gagnant s'était procuré son billet au Restaurant Gagné, de la rue Du Marché à Valleyfield. Nos plus sincères félicitations.

AH, CES ETUDIANTS . . .

Un vol spectaculaire a été commis mardi midi au palais de justice de Valleyfield. Un groupe de jeunes gens a en effet réussi à s'emparer du fauteuil du juge dans la salle de la cour et a également fait main basse sur deux drapeaux, le fleur de lysée et le drapeau du Canada, tout en s'emparant également des deux hampes qui maintenaient ces drapeaux.

Notons que ce jour-là les étudiants étaient au festival.

DECES

M. Alphonse Jodoin, 54 ans, du 64 de la rue Champlain à Valleyfield, est décédé à Montréal à la suite d'une longue maladie.

Bien connu à Valleyfield, M. Jodoin avait été à l'emploi de la société Montreal Cottons et comme gardien à la prison de Valleyfield.

(Suite à la page 9)

Bingo à Bellerive

Le Cercle Missionnaire Notre-Dame organise pour le 18 mars prochain, un bingo au profit de ses oeuvres. Ce sera, comme par le passé, le rendez-vous des amis des missions. Cette oeuvre a besoin de votre encouragement. Donc, rendez-vous au sous-sol de l'Eglise de Bellerive, jeudi le 18 mars, à 8 heures p.m.

Ildège Pilon mort à 83 ans

Parents et amis apprirent avec regret le décès subit de M. Ildège Pilon, cultivateur à sa retraite de St-Louis de Gonzague, à l'âge de 83 ans.

M. Pilon était légèrement indisposé jeudi après-midi mais dans la soirée il regarda ses programmes préférés à la télévision. Vendredi matin, il dit à son épouse qu'il ne se sentait pas bien et son état empira au cours de la journée. Comme les routes étaient fermées à cause de la tempête, il fut impossible au médecin de lui rendre visite, il tomba dans le coma vendredi soir et s'éteignit vers les 4 heures 15 samedi matin. Sa famille rapporte qu'il n'avait jamais été malade avant de subir la crise cardiaque qui devait l'emporter.

M. Pilon naquit à St-Louis de Gonzague le 12 février 1888. Il était un cultivateur entreprenant et prospère et abandonna la culture à l'âge de 77 ans, alors que lui et son épouse vinrent s'établir sur 20 arpents de terre dans le village de St-Louis, où il mourut.

Le 27 août 1919, il épousait Eva Paquette de Beauharnois, et de leur union naquirent dix enfants, sept fils et trois filles.

Les restes mortels furent exposés au salon J. A. Larin et Fils à St-Louis de Gonzague où un grand nombre de parents et amis vinrent lui rendre un dernier hommage.

Les funérailles ont eu lieu en l'Eglise de St-Louis lundi après-midi à 3 heures 30. Malgré la mauvaise température, et l'état des routes, l'église paroissiale était remplie à capacité, plusieurs personnes venant de Huntingdon, Ormstown, Valleyfield, Beauharnois, Montréal, St-Etienne, St-Stanislas de Kostka et d'autres endroits avoisinants. Les nombreux tributs floraux témoignaient de l'estime dont il jouissait dans la région.

Le service funèbre fut chanté par M. l'Abbé Herman Marleau, curé de la paroisse, assisté de Mgr Hozael Aganier et de M. l'Abbé Raymond Laberge, tous deux de Valleyfield. Huit prêtres prenaient place dans le sanctuaire et le chant fut exécuté par le chœur de la paroisse, assisté de quelques membres du chœur de la Cathédrale de Valleyfield. L'inhumation suivit dans le lot familial à St-Louis de Gonzague.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses trois filles: Georgine (Mme Hermille Payant) de St-Louis et leurs enfants Mariette, Jean-Marc, Luc, Henriette, François et Francine, Jeannine (Mme Robert Bélair) de Lachine et leurs enfants Jean-Pierre, Daniel et Chantal; Mlle Marie-Alice Pilon, infirmière d'Ottawa.

Sept fils: M. et Mme Georges Pilon (Simonne Payant) de St-Louis et leurs enfants Jean-Denis, Réal, Ginette, Réjean et Lucie; M. et Mme Léandre Pilon (Françoise Lafrenière) de Montréal et leurs enfants Michel, Pierre et Gilles; M. et Mme Benoit Pilon (Germaine Beaulieu) de St-Louis et leurs enfants France, Mario et Marie-Claude; M. et Mme Marcel Pilon (Madeleine Monette) de St-Louis et leurs enfants Mi-

(Suite à la page 9)

LA

"TROMPE D'EUSTACHE"

COMMISSION DES LOISIRS

La commission des loisirs de Beauharnois a convoqué ses membres pour 19.30 heures lundi soir à l'Hôtel de Ville de cette localité.

Durant cette assemblée présidée par M. René Thibault, il y a eu entrevue avec le nouveau directeur des loisirs, M. Michel Byette, et rencontre avec le comité de publicité des loisirs dont est chargé M. Daniel Cyr.

\$1,500. POUR LES REGATES

Le conseil municipal de Beauharnois a voté un octroi de l'ordre de \$1,500, qui sera affecté au Grand Prix des régates de cette cité qui sera disputé les 26 et 27 juin prochains.

Le gagnant recevra \$1,000, alors que les compétiteurs qui se classeront en seconde et troisième position seront gratifiés de sommes respectives de \$300, et \$200.

Tous trois conserveront aussi comme souvenir un cabaret d'argent marqué aux armoiries de la cité de Beauharnois.

ENNEIGES ET C'EST VRAI

La situation serait extrêmement pénible actuellement à Notre-Dame des Rivières où la neige rendrait encore totalement impraticable la grande majorité des artères de cette municipalité.

Apparemment, aucun chasse-neige n'aurait fait son apparition depuis la semaine dernière et les résidents seraient pour la plupart confinés à leur demeure.

C'est à souhaiter que cette partie du territoire ne sera pas affligée d'un quelconque sinistre au cours des prochains jours car les sauveteurs auraient certes peine à s'y rendre.

CONFERENCE ET MARIAGE

A titre de service public, la Société des Artisans de la région de Valleyfield a présenté mercredi soir à l'Hôtel de Ville de la Venise du Québec un conférencier en la personne de M. Paul-Emile Larivière, gérant de la Société, qui a traité des différentes formes de contrat de mariage et également du bill 10.

Tous ceux qui projettent de contracter mariage prochainement, ou plus tard, de même d'ailleurs que ceux qui désirent s'informer sur la question, ne seraient qu'à titre de culture juridique personnelle, étaient cordialement invités à participer à cette table ronde.

DECEDE DURANT LA TEMPETE

Un homme de 62 ans, M. Joseph Audette, a été trouvé sans vie dans le Chemin de Ligne de la municipalité Grande Ile, jeudi après-midi.

Apparemment, le sexagénaire aurait suffoqué alors qu'il tentait de retourner à son domicile et aurait succombé à une crise cardiaque.

Il était employé à l'usine Montréal Cottons.

LA SSJB EN PARTY

La soirée récréative annuelle de la Société St-Jean Baptiste de Ste-Martine a eu lieu samedi à la salle attitrée de cet organisme. Il y avait danse et rafraîchissements.

DIRECTEUR DES LOISIRS

La ville de Beauharnois a embauché un directeur des loisirs en la personne de M. Michel Byette.

Son choix a été déterminé par la commission des loisirs. M. Byette aura la responsabilité de coordonner tous les sports et les loisirs à Beauharnois.

QUESTION D'HABITUDE



Mercredi soir dernier à l'École Langlois, une exhibition de livres de lecture était organisée conjointement par l'Association des Parents et par la Librairie Gérald Boyer de Valleyfield et ce au cours de la semaine précédant la Semaine de l'Éducation qui se tient actuellement. Voici quelques personnalités présentes lors de cette soirée. Photo du haut: M. Hubert Lauzon, des Librairies Boyer, Mme Gaston Bélanger, M. Armand Miron, président de la Régionale Salaberry, Gaëtan Lefebvre, des Librairies Boyer et M. Paul Daignault, commissaire. Photo du centre: Denis Lussier, principal Dominique Savio, Mlle Marguerite Léveillé, principale de Marie-Joie Hubert Leduc, principal École Salaberry, Diane Rivest, des Librairies Boyer et M. Robert Girard, principal d'Élisabeth Monette. Photo du bas: Michel Lacombe, principal École Langlois, Mme Marcel Tremblay, présidente, Rodrigue Lamothe, directeur, Gérald Boyer et Anatole McSweem, président de la Commission Scolaire de Valleyfield. Cette exposition visitera d'autres écoles dans notre région bientôt.

La semaine de l'Éducation

L'Association d'Éducation du Québec a inauguré lundi la Semaine de l'Éducation et a choisi, cette année, comme thème de cette Semaine: "Éducation-Travail".

L'importance pour l'école de bien préparer les étudiants à occuper une fonction de travail, a incité l'Association d'Éducation du Québec à choisir ce thème de grande actualité afin de sensibiliser la population, en général, et surtout les étudiants, les éducateurs et les employeurs à cette question.

Dans toutes les maisons d'enseignement, étudiants et éducateurs sont invités à réfléchir sur ce vaste problème des relations entre l'éducation et le travail.

L'Association d'Éducation du Québec souhaite que ce thème suscite de nombreuses activi-

tés, des tables rondes où l'on recherchera des idées neuves et des gestes concrets à poser. L'AEQ recevra avec joie le rapport d'activités de chaque comité d'organisation locale. Elle en tirera d'utiles éléments pour son action future.

L'AEQ a confié, cette année, l'organisation locale de la Semaine de l'Éducation aux directeurs des services aux étudiants des Commissions scolaires, des collèges et des universités à qui incombe la responsabilité de susciter une participation active de tout le milieu.

C'est M. Fernand Toussaint, directeur du Service pédagogique de la Corporation des Enseignants du Québec, qui préside cette année, le Comité provincial de la Semaine de l'Éducation de l'A.E.Q.

VALLEYFIELD PET SHOP

VOTRE MAGASIN DE PRODUITS MME MARIE-JEANNE VALLEE
SPECIALITES POUR VOS FAVORIS
25 NICHOLSON VALLEYFIELD 371-1931

SEMAINE DU RESPECT DE LA LOI ET DE L'AUTORITE 1971

Honneur au Mérite

Nous, soussignés, attestons que
We, the undersigned, testify that
a démontré un esprit sportif remarquable au cours de
showed a remarkable sporting spirit through the 1970-71

Jean Pierre Lefebvre

GOVERNEUR — GOVERNOR
OPTIMIST INTERNATIONAL
DISTRICT QUEBEC-MARITIMES DISTRICT

Serge Robillard

PRESIDENT, ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE LOISIRS
MUNICIPAUX DU QUEBEC
PRESIDENT, ASSOCIATION OF DIRECTORS OF
MUNICIPAL RECREATION CENTERS OF QUEBEC

Guy Marcil

PRESIDENT, FEDERATION DES POLICIERS DU QUEBEC.
PRESIDENT OF THE QUEBEC FEDERATION OF POLICEMEN.



Piché Nettoyeurs

270 CH. LAROCQUE VALLEYFIELD 373-2855

Bourgon & Quenn

PONTIAC — BU

1471 PRINCIPALE ST.

Valleyfield Auto Springs Ressorts

327 CH. LAROCQUE VALLEYFIELD 373-0591

Salon Mort

— 6 SUCCU

BUREAU 319 VICTORIA — V

Michel Dorais Inc.

MARCHAND INTERNATIONAL HARVESTER

Équipement de Pelouses — Outillage Agricole

463 JEANNE MANCE VALLEYFIELD 373-2212

Marché Pi

SPECIALITES: VIANDES —

BOEUF DE CO

72 CH. LAROCQUE VA

VIAU & FRERE

AUTO PARTS

42 ST-THOMAS

VALLEYFIELD

373-5482


**1971 WEEK DEDICATED TO
LAW AND AUTHORITY**
Honor to Merit

 cours de la saison de hockey 1970-71
1970-71 Hockey Season.

Claude Labelle

 PRESIDENT (1971)
SEMAINE DU RESPECT DE LA LOI ET DE L'AUTORITE
RESPECT FOR LAW WEEK
OPTIMIST INTERNATIONAL
DISTRICT QUEBEC-MARITIMES DISTRICT

Jean Louis Leduc

 PRESIDENT DU CLUB OPTIMISTE LOCAL
LOCAL OPTIMIST CLUB'S PRESIDENT.

**... &
...enneville Inc.**

... — BUICK — G.M.C.

ST-ZOTIQUE 267-3553

**Les Equipements
Richelieu Limitée**

VENTE — LOCATION — SERVICE

79 DU MARCHÉ VALLEYFIELD 373-3121

JEAN LEBEUF, Représentant

Mortuaire Larin

... SUCCURSALES —

...RIA — VALLEYFIELD — 373-3636

... Pierre Robin

...ANDES — FRUITS — LEGUMES

...F DE CONGELATEUR

VALLEYFIELD 373-1160

Betty Brite Cleaners

SERVICE DE 1 HEURE AU COMPTOIR

73 ALEXANDRE VALLEYFIELD 373-6860

**Club de Golf St-Zotique
sur le lac Inc.**

NOCES — TOURNOIS — BANQUETS

1350 PRINCIPALE ST-ZOTIQUE 267-3666

A la Cathédrale:
Rencontre avec les jeunes

Comme activités du Carême 71, à la Cathédrale, on organise des rencontres pour les paroissiens et les autres personnes intéressées. Le premier sujet sur lequel on échangera sera les jeunes.

Dimanche, le 14 mars, aux messes, homélie avec présentation d'un témoignage de l'abbé Michel Quoist, enregistré dernièrement lors de son passage à Valleyfield.

 Le soir, Mgr Lucien Beauchamp, directeur de la pastorale scolaire, animera un échange sur le **phénomène-jeunesse**.

Jeudi soir, le 18 mars, rencontre avec des jeunes qui décriront certaines formes de leur engagement. Deux ateliers

 seront formés, un portant sur **les jeunes et la foi**; une équipe de jeunes présentera des sketches. Il y aura aussi un "pray-in". Dans un autre atelier, on abordera le sujet **les jeunes et la pauvreté**, avec la présence de deux jeunes qui sont allés en Amérique du Sud se rendre compte comment on y vivait. Un groupe de jeunes qui visite et aide des familles défavorisées à Valleyfield participera également.

Dans le cadre de ce type de rencontres, deux autres sujets seront abordés, la semaine du 21 mars: la famille, et celle du 28 mars: les défavorisés. Bienvenue à tous!

Communiqué du comité d'organisation.

**Prix d'accomplissement décerné
à Poirier Automobiles Inc.**

Soixante-quatorze concessionnaires Ford, Mercury et détenant les deux concessions ont reçu le prix d'accomplissement distingué pour 1970. Parmi les gagnants de ce prix, on remarque dans notre région, M. Claude Poirier, propriétaire de Poirier Automobiles Inc.

Ces prix sont destinés à récompenser des méthodes progressives de direction, des installations modernes, des procédures de mise en marché bien étudiées et des critères de qualité haut placés.

Kenneth W. Harrigan, directeur général des ventes de

Ford-Canada, déclara que ces prix sont remis aux concessionnaires qui battent la marche en offrant un meilleur service d'ensemble aux propriétaires des véhicules de fabrication Ford.

"Ford-Canada et ses concessionnaires, d'un océan à l'autre, ont travaillé main dans la main en vue de développer des normes précises. Le prix d'accomplissement distingué est remis chaque année aux concessionnaires qui se maintiennent constamment au-dessus du niveau minimum," déclara M. Harrigan.

Consultez l'annuaire

"Consultez l'annuaire", tel est le message imprimé en gros caractères sur la couverture du nouvel annuaire téléphonique de Bell Canada dont la livraison à Valleyfield doit débiter le 13 mars.

M. D. Bowles, directeur du service commercial de Bell Canada à Valleyfield, souligne que la couverture polychrome est destinée à attirer l'attention des usagers, tandis que le message qu'elle comporte incitera ces derniers à consulter l'annuaire pour y trouver les numéros plutôt que d'appeler l'Assistance-annuaire.

"De nombreuses demandes de renseignement concernent des numéros qui figurent à l'annuaire", a déclaré M. Bowles. "L'an dernier, les services d'Assistance-annuaire de la compagnie ont reçu 255,000,000 de demandes de renseignements; entre 70 et 80 pour cent de ces demandes concernaient des numéros figurant à l'annuaire. A Valleyfield, les téléphonistes de l'Assistance-annuaire ont reçu environ 140,000 appels, dont 80 pour cent pour les numéros qui figuraient déjà à l'annuaire." Il a ajouté qu'en dépit de la productivité accrue du personnel, le coût de l'Assistance-annuaire augmente plus vite que celui des autres secteurs du service téléphonique, ce qui accroît inutilement le coût du service en général.

M. Bowles a ajouté que les abonnés avaient désormais une raison supplémentaire de consulter l'annuaire.

"Cette année, a-t-il déclaré, Bell Canada a commencé à inclure les numéros d'appartements et de bureaux des abonnés dans les inscriptions à l'annuaire." Il a précisé qu'il

s'agissait d'un programme à long terme, entrepris en collaboration avec le service des postes, afin de fournir des adresses complètes à ceux qui consultent l'annuaire pour les obtenir. Cela devrait avoir pour résultat de faciliter l'acheminement du courrier destiné aux grands immeubles. M. Bowles a ajouté que les numéros d'appartements ou de bureaux ne seraient ajoutés que lors d'une modification d'inscription rendue nécessaire par un changement d'adresse ou de numéro de téléphone.

Par exemple, M. Guy Martin, domicilié à l'appartement 29, du 340 rue Principale, sera inscrit à l'annuaire comme suit: Martin, Guy 20-340 Principale — 555-1234.

Environ 35,000 exemplaires du nouvel annuaire de Bell Canada seront distribués dans la région, soit 1,500 de plus que l'an dernier.

Nomination

Le directeur de la filature Gault, M. Gordon McD. Shaw, vient d'annoncer la nomination de M. Yvan Dufour au poste de surintendant de cette usine, à Valleyfield. Il succède à M. Gaéan Raïche, promu directeur de l'usine Tissus Long-Sault de Dominion Textile Limitée.

Avant d'être promu à Valleyfield, M. Yvan Dufour avait assumé différentes fonctions à la filature Tex-madé de Drummondville, où il était contre-maitre au tissage de la toile à pneus au moment de cette nomination.

La succession Billette: Logis insalubres

Le Conseil municipal de Valleyfield fera vérifier par ses employés l'état de hangars situés derrière la rue Creighton une propriété de la succession Billette. Si les estimateurs jugent que les bâtisses ne valent plus la moitié de leur évaluation officielle, les autorités municipales verront à les faire démolir, sur recommandation de l'Unité sanitaire du comté de Beauharnois, à moins évidemment qu'on trouve encore d'autres prétextes pour donner à la succession concernée une autre petite chance — qui serait peut-être la vingtième.

Dans son rapport, l'Unité sanitaire note que les hangars sont dans un état de délabrement complet et sont des foyers certains pour la prolifération de la vermine.

Les inspecteurs ajoutent qu'ils ont examiné une autre

propriété de la succession Billette, soit un logement situé au 17 de la rue Creighton. Ils ont constaté que l'escalier extérieur est pourri et excessivement dangereux, qu'il n'y a pas de ventilation normale dans la chambre de toilette, que les toilettes sont dans un mauvais état de fonctionnement, qu'il n'y a ni bain ni douche pour les soins d'hygiène, qu'il n'y a pas d'eau chaude et que l'aspect général est médiocre, comme s'il eut été nécessaire de l'ajouter.

Dans ce cas, le conseil municipal a décidé de recommander à l'Unité sanitaire de prendre les procédures visant à faire démolir ledit logement.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Une autre inspection a été faite d'une autre bâtisse appartenant à la succession Billette sise, cette fois, aux

269 et 271 Victoria à Valleyfield. En voici les conclusions: au numéro 269, le plancher de la salle arrière est en très mauvais état, la toilette est très malpropre et brisée, le drainage des égouts est défectueux, et ce qui est pis, les eaux usées s'écoulent dans le local situé au premier étage anciennement occupé par la biscuiterie Bisillon. Aux numéros 265, 267, 269 et 271 Victoria, l'électricité est tout simplement condamnée.

Pour des raisons d'ordre d'hygiène, note le rapport des inspecteurs, il est impossible d'émettre un certificat de salubrité pour l'acceptation de cette bâtisse. Et, en conclusion l'Unité sanitaire signale que le conseil de ville devrait voir à ce que les réparations nécessaires soient faites avant de permettre la location de ces locaux.

Sommes toutes, la danse se continue sur le même rythme qui pourrait être celui de la chanson de Jacques Brel: "La valse à mille temps".

Tout St-Anicet en parle

LA NEIGE

C'est une année record. M. Conrad (Eddy) Pilon, âgé de 77 ans, nous a déclaré qu'il n'avait vu tomber autant de neige de sa vie. Il a toujours habité St-Anicet ou les environs.

Plusieurs personnes de St-Anicet travaillant à Valleyfield sont restées sur les lieux, de deux à trois jours, avant de pouvoir revenir dans leur foyer.

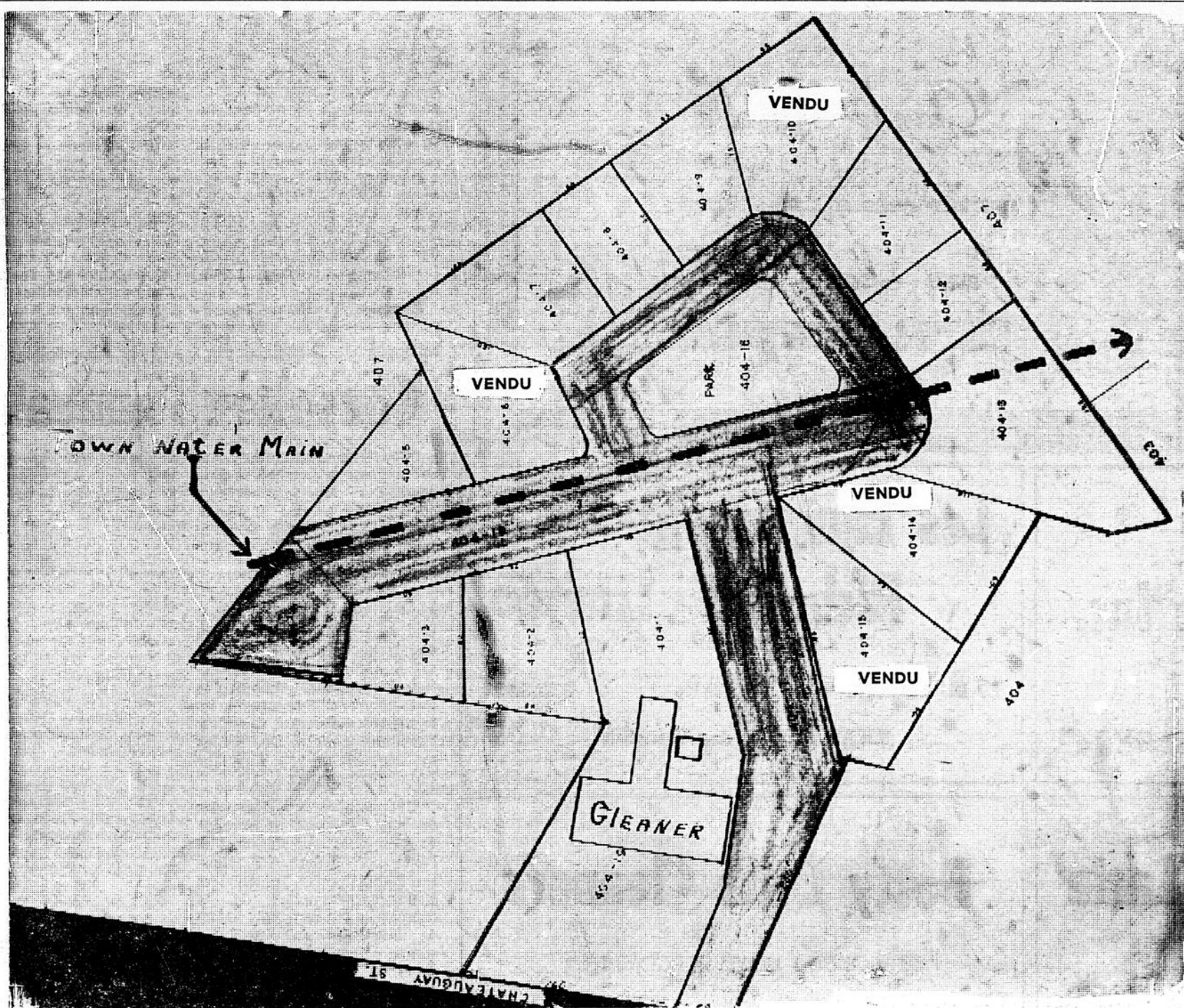
Même si les motoneiges font un peu de bruit, elles ont été énormément utiles durant ces derniers jours, secourant les gens en panne le long des routes, allant faire les emplettes, etc.

CERCLE DES LOISIRS

A sa dernière assemblée, à la suite des démissions de MM. Royal Quesnel et Maurice Benoit, le conseil est désormais composé: Gaétan Dupuis, président; Bernard Cousineau, secrétaire-trésorier; André David, Marcel Dubois, André Mailloux, André Quenneville, Réal Quenneville et Roland Tremblay, directeurs.

LA PECHE

Bravant les intempéries de la fin de semaine, cinq pêcheurs de Montréal sont venus pêcher sous la glace et ont capturé 11 brochets, dont le poids variait de 5 à 12 livres.



Terrains de choix à Huntingdon à des prix très abordables

pour informations, s'adresser à :

KEITH HOWDEN,

23 rue Henderson, Huntingdon

Tél. 264-3675 ou 264-5323

Horoscope de la semaine

LES POISSONS

(20 février - 20 mars)

Les astres favorisent voyages et affaires. Un succès sentimental est moins sûr. Difficultés inattendues avec quelqu'un de la famille. Vous prononcerez des paroles regrettables.

LE BELIER

(21 mars - 20 avril)

Grave décision à prendre. La question d'argent ne doit pas se discuter devant trop de gens. Les satisfactions viendront surtout du coeur. On cherche à vous consoler d'une erreur récente.

LE TAUREAU

(21 avril - 20 mai)

Discussion assez vive au sujet de vos dépenses vestimentaires. On peut soigner sa tenue sans dépenser une fortune.

LES GEMEAUX

(21 mai - 21 juin)

Une personne éloquente s'anprête à vous aider dans vos projets. Un être aimant et loyal pense à vous et fait de grands projets. Il y a moyen de vous l'attacher encore plus par des faveurs.

LE CANCER

(22 juin - 22 juillet)

Vous ne vous fiez pas à votre jugement. Les conseils des gens d'expérience vous aideraient pourtant à mieux mener votre barque.

LE LION

(23 juillet - 23 août)

Voyez la vie en rose, vous avez bon pied bon oeil, et un entourage qui ne pense qu'à vous aider. Multipliez vos activités mondaines.

LA "TROMPE D'EUSTACHE"

(Suite de la page 5)

SALON NAUTIQUE

Le Club nautique de Valleyfield a participé au "Salon Nautique 71" qui a été présenté durant toute la semaine dernière à la Place Bonaventure de Montréal. Il y possédait son kiosque dans lequel apparaissaient une embarcation de course et un tas de documentation portant sur les prochaines régates internationales de Valleyfield. Tous les visiteurs ont été en mesure de "repenser Venise du Québec" à la lumière de cette exposition.

REGATES 71

Le travail a déjà débuté au sein des directeurs du Club nautique en vue des Régates de Valleyfield, édition 71. La formation des comités est commencée et, graduellement, on définit la tâche de chacun. On devine déjà que des changements seront apportés l'été prochain lors des compétitions: on pense en effet qu'il y aura moins de classes au programme; par contre, le nombre des coureurs serait plus imposant et les embarcations plus rapides.

NOUVEAUX DIRECTEURS

Deux nouveaux directeurs ont été élus au Club nautique en remplacement des démissionnaires, MM. Adrien Blanchette et Alcée Patenaude. Il s'agit de MM. Jean-Claude Billette et Armand Patenaude.

ACTIVITES

Les activités se font de plus en plus nombreuses au chalet du Club nautique principalement le samedi soir alors que nombre de couples de danseurs s'amuse au son d'une excellente musique. Nous invitons la population à les joindre: il n'y a pas de frais d'entrée.

RECRUTEMENT

Le Club nautique est constamment à la recherche de nouveaux membres. Leurs privilèges augmentent d'ailleurs d'année en année: section du chalet réservée pour eux, de plus grandes facilités d'amarrage, activités nombreuses et variées, etc. Pour devenir membre? Etre actionnaire (\$41.) et acheter sa carte de membre (\$20.) annuellement.

POLICIER EDUCATEUR

Le lieutenant Claude Labelle, attaché à la Sûreté montréalaise en tant que policier éducateur, était conférencier mardi soir devant les membres et leurs épouses du club Optimiste de Valleyfield.

Préalablement, ces messieurs et dames ont été reçus à l'Hôtel de Ville par le maire Barrette.

On voulait ainsi souligner de façon tangible la Semaine du respect de la loi et de l'autorité mise sur pied par le club Optimiste.

FRACTURE ET MOTONEIGE

Un jeune motoneigiste de Beauharnois, Normand Boivin, 15 ans, a subi une double fracture de la jambe droite mardi lorsque le véhicule qu'il conduisait est entré en collision avec une automobile au volant de laquelle était Mlle Jocelyn Reid du 25 Chemin de la Beauce.

Des ambulanciers ont transporté le blessé à l'hôpital Maisonneuve de Montréal où il a été traité.

HELICOPTERE

Le détachement de Vaudreuil au sein de la Sûreté du Québec a fait appel à un hélicoptère pour transporter d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield, une dame de St-Polycarpe dont l'hospitalisation était nécessaire.

Il s'agit de Mme Yvon Legault dont la vie ne serait plus en danger... depuis son entrée à l'Hôtel-Dieu en début d'après-midi mardi.

DESTRUCTION TOTALE

Un incendie a complètement détruit une station-service et une buanderie du terrain de camping Choisy situé près de Ste-Marthe dans le comté de Soulanges en fin d'après-midi mardi.

Les sapeurs de Ste-Marthe et des environs ont tenté de se rendre sur les lieux du sinistre mais sans succès à cause du mauvais état des routes, de sorte que les flammes ont tout consumé.

REMISE

Les adhérentes au Cercle des fermières de Côteau du Lac ont remis au 17 de ce mois l'assemblée qu'elles devaient tenir mercredi soir à leur local attiré.

On devinera facilement la raison de ce changement de programme.

CAPOTAGE

Un camion s'est renversé sur la route 3 entre St-Timothée et Melocheville vers les 17 heures 45 mardi après-midi.

Heureusement, personne n'a été blessé, mais on ignore les causes de l'accident.

Le camion servant à la livraison appartient à la firme Monette et Larivière de Valleyfield.

Neige, dernière heure:

RECORD BATTU

A l'heure où le Gleaner tombe sous presse un premier record de précipitation de neige, établi en 1947 à 138,7 pouces, venait de tomber avec, en fin de journée du 7 mars 1971 (date historique), 140,8 pouces enregistrés dans l'île de Montréal. Dans la matinée du 9 mars, après deux autres précipitations, le total devait avoisiner environ 155 pouces dans notre région. Les prévisions indiquant des chûtes sup-

LA VIERGE

(24 août - 22 septembre)

Non, il ne faut pas gâcher vos chances en prenant une décision trop précipitée. La bonne entente revient autour de vous. Mais une personne jalouse est sur le point de frapper.

LA BALANCE

(23 septembre - 22 octobre)

Un voyage peut changer beaucoup de choses. La prudence sera de rigueur. On cherche à vous arracher de l'argent, sans garantie, et ce serait mauvais pour vos projets futurs.

LE SCORPION

(23 octobre - 22 novembre)

Nouvelle occasion de montrer de l'agressivité. Vous parviendrez mieux à vos fins. Une personne brune s'intéresse à vous, mais n'est pas sûre de toutes vos aptitudes. Rapprochement recommandé.

LE SAGITTAIRE

(23 novembre - 21 décembre)

Les astres vous indiquent la visite d'une amie que vous n'avez pas fréquentée depuis longtemps. Faites-vous pardonner votre dureté de coeur.

LE CAPRICORNE

(22 décembre - 20 janvier)

Financièrement, des surprises vous attendent si vous n'êtes pas sur vos gardes. Un conseil d'une parente ne vous fera pas de mal.

LE VERSEAU

(21 janvier - 19 février)

Vos difficultés s'aplaniront, mais cherchez donc plus de distraction, surtout en lisant et écoutant de la musique.

Franklin St-Antoine

M. Rémi Mathieu a été hospitalisé en fin de semaine dernière à l'Hôpital Barrie d'Orms-town à la suite d'une crise cardiaque. Tous ses amis lui souhaitent un prompt rétablissement.

Gravement malade Mr. Clément Tremblay 22 ans, fils de Mr. Eximer Tremblay, a été transporté à l'Hôpital Notre Dame de Montréal la semaine dernière. Nous lui formulons tous nos meilleurs voeux pour un prochain retour.

Le R. P. Gabriel Lussier a quitté l'Hôpital Sacré Coeur de Montréal et se trouve actuellement en convalescence chez sa soeur Mme Paul Gibeault de St-Antoine.

Les nombreux amis de Mr. V. L. Lemieux, propriétaire du Grand Magasin de St-Antoine, inhumé lundi dernier, présentent leurs condoléances émues à sa famille.

Mlle Jocelyne Tremblay, élue reine des loisirs de St. Chrysostome, vient de rentrer après une semaine de vacances aux Bermudes en compagnie de sa soeur. Elle avait gagné ce voyage lors de son couronnement.

RENE THIBAUDEAU.

plémentaires on peut estimer qu'en fin de journée du 10 mars nous aurons allègrement dépassé les 160 pouces, ce qui nous met à moins de 10 pouces de record absolu toutes catégories établi en 1887 avec quelque 170 pouces.

Sans trop s'avancer on peut prévoir que ce dernier sera dépassé en fin de ce mois. On s'en souviendra de "l'année historique" 1971. Sauf incidents mineurs, notre région n'a enregistré aucun accident fatal à la suite des tempêtes et chûtes de neige, du moins à cette heure. Ce résultat positif est dû en grande partie aux précautions prises par les diverses autorités régionales et municipales qui ont su catalyser toutes les bonnes volontés pour faire face aux intempéries.

ENFANT DES NEIGES

Vroum! Ouaaa!

Le premier cri d'un nouveau né a failli se confondre, l'autre jour, avec la pétarade d'un moteur de moto-neige. Samedi à 3h.15 a.m. le chef Jack Barrington d'Orms-town recevait un appel urgent de Mme Armand Bouchard de la même ville. Mme Bouchard, à la veille d'accoucher, avait besoin d'être transportée d'urgence au Barrie Memorial Hospital. Tout aurait été parfait si la voiture du Chef n'était enlevée sous la neige sans aucun espoir de récupération immédiate. C'est donc sur la moto-neige de ce dernier que Mme Bouchard fut transportée à l'hôpital où elle devait donner naissance à un fils à 4h a.m. Il était temps....

Connaissance de la langue seconde

Le règlement numéro 6 du ministère de l'Education, relatif à l'enseignement du français comme langue seconde à certains élèves du cours élémentaire et du cours secondaire, s'inscrit dans le cadre des mesures prises par le ministère de l'Education à la suite de l'obligation qui lui est faite, aux articles 1 et 2 de la Loi pour promouvoir la langue française au Québec, d'assurer une connaissance d'usage de la langue française aux élèves qui, à la demande de leurs parents, suivent des cours en anglais.

Les mesures que le ministère de l'Education se propose de prendre en marge de ce règlement s'appliquent autant à l'anglais, langue seconde, qu'au français, langue seconde. Elles visent à:

—encourager le perfectionnement et le recyclage des maîtres en exercice;

—faciliter les échanges de personnel entre écoles francophones et écoles anglophones;

—prendre des mesures pour inciter un plus grand nombre d'étudiants francophones à se spécialiser dans l'enseignement du français, langue seconde, et d'autres matières, toujours dans le contexte de la langue seconde;

—inviter les universités de langue française à développer leurs programmes de didactique du français comme langue seconde;

—prendre des mesures pour inciter plus d'étudiants anglophones à se spécialiser dans l'enseignement de l'anglais.

Howick - Décès

Feu M. Louis Arcoite

Un service funèbre à l'intention de M. Louis Arcoite a eu lieu à l'Eglise du Très Saint Sacrement de Howick le mardi 2 mars célébré par le R. P. Amyot. L'inhumation eût lieu par la suite au cimetière paroissial. M. Arcoite s'est éteint le 28 février 1971 à l'âge de 84 ans. Veuf de Mlle Jeanne Cousineau en premier mariage et de Mme Caron, de Montréal qu'il épousa par la suite il vécut ses dernières années à Massena, où il mourut, entouré de ses enfants.

Il laisse en deuil un frère, Joe, et quatre enfants: George, de Massena. Etienne, de Floride, Clarisse (Mme Ernest Dandoise) et Agnès (Mme Del-vida Guérin) de St-Jean.

Langue seconde;

—inviter les universités de langue anglaise à développer leurs programmes de didactique de l'anglais comme langue seconde;

—encourager la recherche appliquée dans le domaine de l'enseignement du français et de l'anglais, langues secondes. —faire commencer partout l'enseignement de l'anglais langue seconde, en 5^e année;

—généraliser cet enseignement en 5^e secondaire;

—réviser les programmes et les examens d'anglais, langue seconde, afin de donner une place plus grande à la communication orale (compréhension et expression);

—fournir aux commissions scolaires, par l'intermédiaire d'agents de développement pédagogique, une aide pédagogique pour la mise en oeuvre des nouveaux programmes surtout au niveau élémentaire, et rechercher avec elles les critères de recrutement du personnel (groupement des élèves, enseignement par équipe), qui permettent l'utilisation optimale des ressources humaines;

—faciliter la compréhension de la langue écrite, en créant dans les bibliothèques scolaires, une section d'ouvrages dans la langue seconde, dûment choisis pour correspondre aux niveaux d'intérêt et au niveau de connaissance linguistique des élèves;

—prendre, de concert avec les organismes en cause, des mesures propres à motiver davantage les élèves à l'égard de l'apprentissage des langues secondes: échanges individuels, échanges de groupes entre écoles, correspondance scolaire, récompenses et prix.

Ildège Pilon...

(Suite de la page 5)

chelle et Mireille; Notaire et Mme Claude Pilon (Claire Laberge) de Huntingdon et leurs enfants Dolorès, Claude jr. et Hugues; M. et Mme Jean-Paul Pilon (Agathe Poulin) de Montréal et leurs enfants Anne-Marie et Isabel; M. et Mme Maurice Pilon (Thérèse D'Aoust) de Huntingdon et leurs enfants Yvan, Diane et Mario.

Un frère M. Emile Pilon, homme d'affaires à sa retraite d'Edmonton, Alberta lui survit. Il fut précédé par Mgr Maxime Pilon et le Révérend Père Léandre Pilon, tous deux autrefois d'Edmonton.

ANNONCES CLASSIFIEES

A VENDRE

SCIURE DE BOIS \$25. le voyage. Huntingdon Wood Specialties Ltd., tél. 264-5305, le jour seulement.

PEINTURE Interlux, 1ère qualité, moitié prix. Braithwaite Bros., Tél. 264-5445, Huntingdon.

SKIROULE 1970, 20 c.v., spécial, bonne condition, \$475.; aussi Honda 300-55, 1966, \$350.00. — Tél. 264-3457.

PLANTES à FLEURS à l'arrivée du printemps, font aussi de jolis cadeaux. Spécial jusqu'à Pâques. Cinéraires en fleurs pour \$1.00. Mme K. Gagné, Roxham Road, Hemmingford, Tél. 247-2163.

MACHINE A COUDRE Singer complètement automatique \$95. Tél: 373-9704.

MOTONEIGE "STAR CRAFT" 70. — 28 forces, 2 cylindres, \$450.00, s'ad.: 264-5806. (11)

A LOUER

GRAND LOGIS de 7 pièces, dans un bas, situé dans le centre de Valleyfield, système de chauffage central, \$125.00 par mois, libre le 1er mai. Tél: 373-2372. (xno)

LOGIS MODERNE de 5 1/2 pièces, situé au 388 Montcalm, chauffage central, entrée laveuse et sècheuse, \$105.00 par mois. Libre immédiatement. Tél: 373-2372. (xno)

LOGEMENT de 3 grandes pièces, \$55. par mois avec garage, situé au 84 Jéron, libre le 1er mai. Tél: 371 1610 et 373-6492, visite après 6.00 heures p.m. (xno)

APPARTEMENT meublé dans un sous-sol, pour personne seule, tél: 373-8337 après 6.00 heures p.m. (xno)

DEUX LOGEMENTS de 5 appartements, situés au 389 et 391 Montcalm. Libres le 1er mai, s'adresser à 131 Champlain, Tél: 373-4794. (xno)

LOGEMENT de 4 appartements, situé dans un bas, entrée 220, réservoir eau chaude, pas d'enfant. Libre le 1er février. S'adresser: à 245A Jacques-Cartier. Tél. 373-5060. (xno)

LOGEMENT de 4 1/2 pièces, situé au 317A St-Jean-Baptiste. S'adresser à, tél: 456-3391. (xno)

LOCAUX POUVANT servir de bureaux. Pour information, s'adresser à la Fabrique Ste-Cécile, 373-8122. (xno)

LOGIS AVEC 3 chambres à coucher, un grand salon, une grande salle à diner, cuisinette et salle de bain. Libre le 1er mai — avec garage, situé dans un haut à 66, rue Wilfrid. S'ad. à: 119 St-Thomas, tél. 373-3052 (xno)

LOGIS MODERNE 5 1/2 pièces, entrée 220, laveuse-sècheuse. Libre le 1er mai, place avec prise pour auto. S'ad. à: 104 Académie 373-6517. (xno)

LOGIS MODERNE 5 1/2 pièces, situé dans un bas, entrée laveuse-sècheuse, situé sur la rue Taillefer. Téléphoner à 373-1704, le mercredi-samedi-dimanche. (25)

Propriété à vendre

MAISON de 6 pièces 1/2, située dans la ville de Huntingdon, véranda, salle de toilette au sous-sol, deux garages (32 X 27). Pour visites et renseignements, s'adresser à L. Foucart, tél: 264-3803.

MAISON A DEUX LOGIS: 53 rue Wellington, Huntingdon, brique. 1er étage: 3 chambres à coucher, salle de séjour, salle à diner, cuisine, salle de bain, sous-sol fini, garage, chauffage à l'eau chaude. Deuxième étage: 2 chambres à coucher, salle de séjour, cuisine, salle de bain; bon revenu. S'adresser à J. Hector Provost, 63 Wilfrid, Valleyfield, tél: 371-0457.

CHALET D'ETE, près du lac, 3 chambres à coucher, complètement meublé, bateau, moteur, chaises de parterre, tondeuse à gazon, etc. Tout ce que vous désirez pour une jolie maison d'été. Prix très abordable, bonnes conditions. S'adresser à E-mile Blais, Tél: 373-7220, 39 rue Black, Valleyfield.

Ferme à vendre

FERME DE 100 ACRES avec érablière, bonne maison, eau courante chaude et froide. S'adresser à Mme Amanda Perrault, Ormstown a-près 3 p.m. Tél: 829-2188.

AVIS

AVEZ-VOUS une maison ou un commerce à vendre pour de bons résultats voyez les Immeubles Loyal Ltée 200? Blvd. Ste-Marie Valleyfield. Tél. 373-4388, résidence 371-1403. (xno)

ATTENTION REPARATIONS

Il existe un seul endroit où vous pouvez faire réparer vos accessoires électriques tout en obtenant une garantie de 30 jours. C'est chez **GRENIER ELECTRIC**, qu'il s'agisse de grille-pains, fers à repasser à vapeur, laveuses automatiques, balayeuses, refilage de moteur skill-saws "drills" électriques, malaxeurs électriques, poêles électriques tout — tout — tout 30 jours de garantie sur toute réparation. Signalez: 373-6529 **GRENIER ELECTRIC**. Nous allons chercher les articles et nous faisons la livraison gratuitement. S'ADRESSER au: 266, Blvd. Bord de l'Eau Grande-Île, Valleyfield. (xno) (10)

Soudeuses Electriques

LOCATION

180A - 220V

PAR MOIS

\$15.00

J. H. Sauvé & Fils Inc.

238, St-Laurent Valleyfield

On demande

916 — **HOMME OU FEMME** demandé pour continuer le Service RAWLEIGH aux consommateurs. Entrez dans votre propre commerce profitable. Pas d'expérience ni capital requis. **ECRIVEZ A:** The W. T. Rawleigh Co. Ltd., Dept. A-629 — 916 4005 Richelieu, Montréal 207, Que.

PERDU

DIMANCHE soir, à environ 6 p.m., petit chien âgé de 2 mois, blanc avec marques brunes. Si trouvé, s.v.p. signalez 264-2917, récompense offerte.

Machines à Coudre

Pour vos réparations, appelez 373-5630 En main, pièces pour toutes les marques. Pour vos boutons — boutonnières — boucles — ceintures

Venez à 211, rue Champlain Mme PIERRE H. TESSIER

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

BEAUHARNOIS

De Terris

District de Beauharnois COUR PROVINCIALE No. 8851

L. GENDRON LIMITEE, corps politique et incorporé ayant son bureau d'affaires dans la cité de Salaberry de Valleyfield, dit district, demanderesse, vs GERARD VIAU, de la paroisse Ste-Barbe, dit district, défendeur.

1. Un emplacement sis et situé sur le chemin de l'église, dans la paroisse Ste-Barbe, comté de Huntingdon, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels des paroisses St-Anicet et Ste-Barbe, comme étant une partie du lot numéro sept cent cinquante-cinq A, (Ptie 755-A), mesurant cinquante pieds de largeur sur cent pieds de profondeur, mesure anglaise, plus ou moins; borné en front, au nord-ouest, par le chemin public, d'un côté au nord-est, par une partie du lot No. 753 dudit cadastre, au sud-est et au sud-ouest, par le résidu dudit lot No. 755-A; avec bâtisses dessus construites.

2. Une partie de terrain sise et située dans ladite paroisse Ste-Barbe, mesurant cinquante pieds de largeur par cent un pieds de profondeur, ladite lisière de terrain étant prise à même la moitié nord-ouest du lot connu et désigné auxdits plan et livre de renvoi officiels des paroisses St-Anicet et Ste-Barbe, sous le numéro sept cent cinquante-cinq A. (Ptie 755-A); bornée au nord, par la lisière de terrain déjà vendue par Paul Pinsonnault à Gérard Viau, par acte de vente enregistré sous les Nos. 59738; au sud et à l'ouest, par le résidu dudit lot No. 755-A; et à l'est, par la propriété de Pierre Legault ou représentants, avec bâtisses dessus construites.

Pour être vendus en bloc. Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Huntingdon, à Huntingdon, le PREMIER jour d'AVRIL à DIX HEURES de l'avant-midi. Bureau du Shérif, Salaberry de Valleyfield, ce 19 février 1971.

Le shérif adjoint, **Henri Louis Bussière** 38917-0

FERMES A VENDRE

CINQ EXCELLENTES FERMES LAITIÈRES DANS LE NORD DE L'ETAT DE NEW-YORK

No. 1 — Capacité de 71 vaches — 2 maisons — 2 silos — avec ou sans bestiaux et machinerie — Une des meilleures fermes du nord du pays. Grange rénovée et équipée en 1965.

No. 2 — 54 carcans et bonne maison et grange. 300 acres cultivables.

No. 3 — Maison et grange construites il y a un an — Il faut venir voir.

No. 4 — 83 attaches et carcans, plus grange pour jeunes animaux, 2 maisons, grande ferme.

No. 5 — Groupe de fermes de 1,000 acres, avec 6 maisons et un grand complexe d'animaux.

Willard Pengelly, Vendeur. Téléphone: 716-494-1864 **HARRIS WILCOX, INC., Broker.** BERGEN, NEW YORK Téléphone: 716-494-1880

Remerciements

M. Gaétan Filiatrault et M. et Mme Georges Pomerleau, désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Gaétan Filiatrault, née Jeannette Daigneault, survenu le 4 février 1971, soit par offrandes de messes, fleurs, visites au salon, assistance aux funérailles. Que toutes les personnes qui ont omis de s'inscrire considèrent ces remerciements comme personnels.

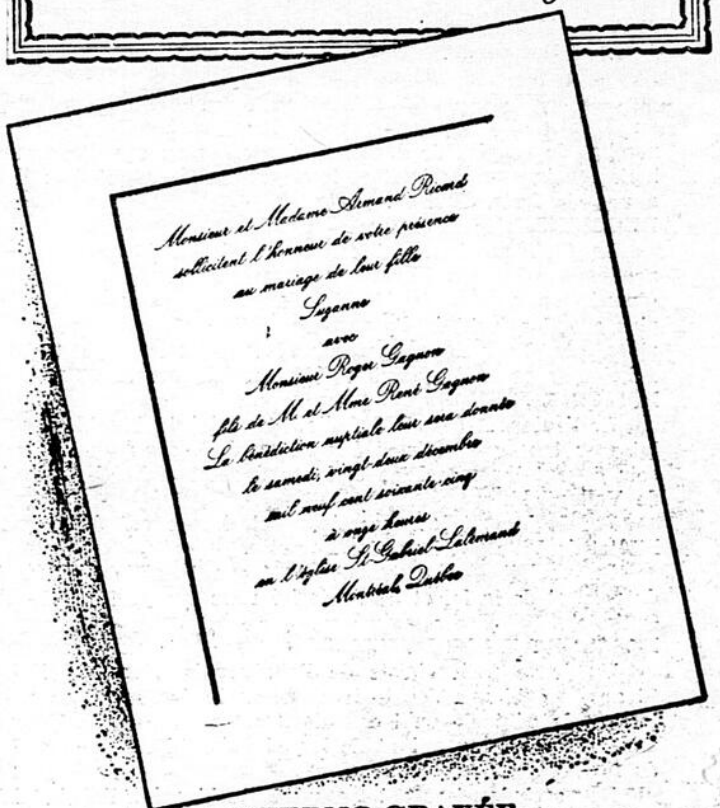
AUTOS A VENDRE

PONTIAC 1965, 4 portes, Familiale 8, transmission standard, 4 pneus neufs, moteur en bonne condition. Tél. 373-5542 jusqu'à 6 heures p.m. (xno)

PONTIAC V8, 1962, deux portes, toit rigide, transmission automatique, radio, très propre, en bonne condition, appartenant auparavant à M. Carson de Franklin, Keith Howden, Huntingdon, Tel: 264-3675 ou 264-5365.

PAPETERIE DE MARIAGE

en Photo-Lettrage



THERMO-GRAVÉE

par les créateurs de "Bouquet Invitation Line"

LA THERMO-GRAVURE consiste en caractères en relief au coup d'oeil distingué, luxueux au touché — et d'une élégance insurpassable.

LA THERMO-GRAVURE a cette apparence unique que seule la main-d'oeuvre d'un expert peut produire.

Et ne coûte que la moitié de ce que vous pourriez croire.

Plusieurs autres styles au choix

373-7272

Ils lui ont peut-être sauvé la vie

Un jeune garçon gravement malade doit peut-être la vie à des motoneigistes qui se sont fait bons samaritains à son égard jeudi après-midi en le transportant à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield.

Il était impossible aux parents d'avoir recours à une ambulance et, au moment où les motoneigistes sont intervenus, son état était loin de s'améliorer.

Nous ne pouvons que féliciter les propriétaires de motoneiges qui ont fait preuve de telle diligence.

Motoneigistes dévoués et habiles

Grâce à la générosité de deux motoneigistes, MM. Jean-Clau de Charrette et Paul-Emile Vigneault, une dame enceinte et une jeune fille malade ont pu être transportées jusqu'à Valleyfield à partir de la route menant à St-Stanislas de Kostka vendredi après-midi.

Grâce également à deux autres propriétaires de motoneiges, MM. Charles Emile Marceau et Rosaire Laberge, la Sécurité du Québec a réussi à capturer deux automobilistes qui s'étaient rendu coupables de délit de fuite près de St-Timothee à la hauteur du domaine des Saules.

Echos des environs

Il n'y a eu que deux accidents de la circulation à Valleyfield jeudi mais par contre les policiers ont été appelés à enquêter sur trois vols par effraction commis dans une buanderie, dans une école et à la salle des Chevaliers de Colomb.

C'est ce que nous mentionnait vendredi matin le chef adjoint à la Sécurité municipale de cette ville, M. Arthur Lefebvre.

Aucun accident à Beauharnois mais on y signale toutefois deux vols de motoneiges.

A Huntingdon, le chef Joffre L'Heureux a parlé de 2 vols par effraction et de 4 tentatives de vols avortés. A cet endroit, le club de motoneiges St-François est à la disposition des personnes dans le besoin, il suffit de signaler 264-5333.

Quant à Dorion, les pompiers volontaires de l'endroit ont passé la nuit de jeudi à la caserne municipale sur un pied d'alerte mais aucun incident n'a été noté.

Les motoneigistes de toutes les villes et localités pouvaient circuler dans les rues jeudi mais pour les cas d'urgence seulement.



Toujours dans le cadre de la "Semaine du Respect de la loi et de l'autorité", le Club Optimiste Salaberry-de-Valleyfield décernait 120 certificats "Honneur et Mérite" à différents

joueurs des clubs Atome et Midget. — Bravo et félicitations à tous ces jeunes.

Le 27 mars:

Carnaval du club de patinage de Valleyfield

On vous rappelle que le carnaval annuel du club de patinage artistique de Valleyfield aura lieu, cette année, samedi soir le 27 mars, à 8

heures p.m., à l'aréna de Valleyfield. Les billets sont actuellement en vente aux prix de \$1.00 pour les adultes et 0.25 pour les enfants et les étu-

dants.

En raison de la mauvaise température que nous avons subie ces jours derniers, nous devons insister sur la présence des patineurs et patineuses à toutes les répétitions du samedi et dimanche matin.

Si les juges de l'Association canadienne de patinage artistique viennent dimanche ma-

tin, le 14 mars, nous avertirons les enfants, samedi, à l'aréna. Précisons que les juges viendront en regard avec les tests du C.F.S.A.

La prochaine réunion du bureau exécutif se tiendra mercredi soir le 17 mars 1971, à la salle de conférence de la firme Canadien Schenley, à compter de 8h.30 p.m.

Concours et expo de Chinchillas

Près de 300 éleveurs de Chinchillas du Québec se rassembleront le samedi 13 mars, au Holiday Inn, "Seigneurie" sur la Côte de Liesse pour participer à un concours destiné à sélectionner les plus belles bêtes de la province.

A ce sujet, le président des éleveurs "Coldor", M. André Blanchet, de Valleyfield, lance une invitation à tout le public puisque le concours fera

aussi office d'exposition.

M. Jean Trépanier, de Québec, agira comme juge et sera chargé de distribuer de nombreux prix aux concurrents. Il sera seconde par M. Jean Philippe de Masson.

On s'attend à une présence féminine marquée, puisque ces dames se feront sans doute un plaisir d'écouter les jeunes bêtes de l'oeil pour s'en faire des manteaux de rêve.

Formation prochaine d'un centre socio-culturel?

Un comité provisoire formé d'étudiants, de travailleurs et de jeunes chômeurs, étudie actuellement les possibilités de mise en marche d'un centre socio-culturel qui comprendrait, entre autres choses, un café-boutique, des ateliers de création, une salle de conférence et de rencontres, etc.

De fait, le projet a déjà été pensé, mais, dû à des circonstances incontrôlables, il a été temporairement abandonné.

C'est cependant avec une vigueur plus grande qu'on le re-

lance maintenant.

Une journée d'études était prévue pour dimanche à l'école Edgar Hébert de Valleyfield pour permettre justement aux intéressés de discuter des objectifs du centre, de l'aménagement physique des locaux et du mandat accordé au comité provisoire de direction.

L'invitation était donc lancée à tous les jeunes et plus vieux pour participer activement à cette rencontre de dimanche qui a débuté vers 9 heures le matin.

Le Dr Boyer démissionne de la Cité des Arts

Le président de la Corporation de la Cité des Arts et des Sports de Valleyfield, le Dr Maurice Boyer, a remis sa démission au bureau de direction de cet organisme lundi soir au cours d'une réunion tenue à huis clos.

Le Dr Boyer n'a donné aucune raison spéciale pour motiver son geste, sinon que ses

occupations nombreuses l'empêchaient de consacrer le temps voulu à sa tâche de président.

Jusqu'à nouvel ordre, la Corporation sera administrée par trois membres de l'exécutif et il n'est pas question, pour l'instant en tout cas, d'élire un nouveau président.

2 convois bloqués par la neige

Un convoi de voyageurs du Canadien National a été bloqué depuis 9 heures mardi matin à De Beaujeu près de St-Polycarpe, dans le comté de Soulanges jusqu'à 19 heures en soirée.

Plusieurs dizaines de passagers en provenance d'Ottawa se trouvaient ainsi confinés dans les wagons à cause de l'abondance de la neige à cet endroit.

Un chasse-neige et 7 locomotives venues à la rescousse du convoi n'ont réussi à le libérer du mur de neige dans lequel il était enfoui qu'après plusieurs

heures.

Les employés du CN n'en continuaient pas moins leur travail de déblaiement.

Dans cette veine, signalons qu'un autre convoi, de marchandises celui-là, était également en difficulté à St-Stanislas de Kostka dans le comté de Beauharnois. La neige qui le retenait atteignait quelque 15 pieds de haut.

En somme, la situation faisait qu'on fut contraint à utiliser totalement le proverbe selon lequel "Petit Train Va Loin."

Du 7 au 13 mars 1971:

Semaine de l'Education

Bijouterie

BRODEUR

201 VICTORIA 373-1606

MATERIAUX
DE CONSTRUCTION

J.-O. CLERMONT LTEE

LES LIBRAIRIES
GERALD BOYER

VALLEYFIELD, BELLERIVE
BEAUHARNOIS
CHATEAUGUAY
8 MOISE PLANTE 373-3014

Bijouterie

MARCEL HEBERT

227 VICTORIA — 373-5440

BIJ. POIRIER ENRG.

HORLOGER

H. P. VEILLEUX, Prop.
Réparation de montres
Service de 24 heures
44 STE-CECILE — 373-6480
Rés.: 373-2535

Représentant de la

SOCIETE DES ARTISANS

Coopérative Assurance-Vie

WILFRID BRAZEAU

64A RUE ELLICE - 371-4011

A HUNTINGDON CHEVALIERS ET MINI CARNAVAL

Sous l'active et efficace direction de Gilles Benoit, directeur du carnaval, les parties de ballon-balai battaient leur plein à l'Aréna de Huntingdon lorsque nous y fîmes une apparition quelque peu tardive, bardé d'appareils photographiques. Le Bonhomme Carnaval avait déjà fait son tour de piste ce qui n'empêcha point Gilles Benoit de recommencer pour les besoins de la cause (de la presse) une cérémonie d'engagement de ballon. Cette fois le Bonhomme Carnaval cachait Laurent Nadeau, grand chevalier, qui peu de temps après n'ayant plus rien à transpirer passa le flambeau, pardon l'habit, au bouillant gérant de la Caisse Populaire, Michel Beaudin. Du coup on entendit bien moins de bruit dans l'Aréna puisque, gêné par le masque, Michel Beaudin ne pouvait plus encourager les joueurs d'une voix "à percer un coffre fort."

C'est donc dans un silence relatif et devant une assistance clairsemée par les suites de la tempête que St-Charles gagna contre Tony Daoust par 3-1; Harrigan domina Ste-Barbe 1-0 (après une partie acharnée) et Révélation enleva

par 5-4 la victoire à St-Anicet. La semaine prochaine ce seront donc ces deux dernières équipes, Harrigan et Révélation qui se rencontreront en demi-finale. Le gagnant se mesurera en finale avec St-Charles. Beaucoup d'invités encore ensevelis sous les neiges du siècle où retenus par les devoirs de leur profession n'ayant pu venir, on décida de remettre au dimanche suivant le tir au câble et la partie de hockey des Old timers. Pendant ce temps et jusqu'à 3 heures du matin, à la Salle des Chevaliers de Colomb, la fête battait son plein. Le bar était tenu avec maestria par l'échevin Gérard Brisebois et Renaud Mainville. L'ami Pitou, dit le charmeur, conta avec son habituel talent une histoire. Il est bien dommage que certains dans l'assistance aient continué de parler pendant cet intermède.

Mais cela prouva au moins qu'il y avait de l'ambiance. Au son d'une très bon orchestre on dansa la gigue et bien d'autres danses. C'est donc avec impatience que tous ceux qui y ont assisté attendent la prochaine rencontre et tiennent à en féliciter les organisateurs.



En haut: la fête bat son plein à la Salle des Chevaliers. En bas: les organisateurs et officiers; debout de g. à dr. MM. Bernard Duval, Michel Beaudin, Gérard Brisebois, Laurent Nadeau, Roland Saumier, Gilles Benoit; au bas: Alain Leblanc, Renaud Mainville et Léo Leblanc.

ORMSTOWN DE TOUT EN BREF---

Élégance et moto-neige

Avez-vous remarqué, depuis quelques jours, avec quelle distinction Léo Chartrand s'appuie sur une canne?

Aux dernières nouvelles celle-ci ne serait pas utilisée comme un attribut d'élégance mais bien pour soulager un orteil malmené dans une culbute en moto-neige. Dommage parce que d'aveu public la canne lui allait bien.

Première messe

Dimanche, le 7 mars, M. l'abbé Marcel Beaulieu qui avait été ordonné prêtre le 28 février célébra la messe solennelle de 11 hres A.M., assisté du Révérend Père Roméo Beaulieu O.P. son oncle et des abbés Emile Daigneault et Ovidas Lepage d'Ormstown. A l'issue de la cérémonie, il était heureux de serrer la main et de bénir tous ceux qui allaient à lui. Nos meilleurs souhaits à M. l'abbé M. Beaulieu, des Missions Etrangères pour un long et fructueux apostolat.

Carême de Partage

Le carême interconfessionnel qui devait avoir lieu en l'église St. Malachie le jeudi soir 4 mars a du être annulé mais ces cérémonies se continueront jeudi soir le 11 mars à 8 H. P.M. à l'Eglise Unie d'Howick. M. l'abbé Emile Daigneault, notre curé sera le prédicateur.

Journée mondiale de prières pour les femmes

La journée de prières pour toutes les femmes du monde qui devait avoir lieu vendredi dernier a été remise au vendredi 12 mars à 2.30 H. P.M. M. et Mme Robert Bureau sont de retour d'un voyage de cinq semaines en Floride à Hollywood Beach et Key West. Meilleurs souhaits de prompt rétablissement à M. Roland Labelle qui est présentement hospitalisé au Royal Victoria à Montréal; de la part de son

épouse de ses fils Gilles et Réjean et de tous ses amis.

Rapport des Ligues de sacs de salle pour les semaines: — 9 février.

Hommes: — Le plus haut double Réjean Crête 10850 pts. — Le plus haut simple Réjean Crête 5740 pts. — Le plus haut carreau Gérard Dandurand 1500 pts. — Le plus petit simple Eusèbe Soucy 2080 pts. — Le plus petit carreau, Armand Beaulieu avec 170 pts. dans la boîte.

Dames: — Le plus haut double Lucille Paquette 9700 pts. — Le plus haut simple Lucille Paquette 5100 pts. — Le plus haut carreau Danielle Crête 1650 pts. — Le plus petit simple Mariette Allen 1540. — Le plus petit carreau Adeline Beaulieu avec 90 pts. dans la boîte.

Semaine du 16 février.

Hommes: — Le plus haut double Normand Dandurand 9930 pts. — Le plus haut simple Réjean Crête 5460 pts. — Le plus haut carreau, Normand Dandurand 1530 pts. — Le plus petit simple Eusèbe Soucy 1530 pts. — Le plus petit carreau, Eusèbe Soucy avec 100 pts. dans la boîte.

Dames: — Le plus haut double Huguette Dandurand 9430 pts. — Le plus haut simple Huguette Dandurand 5360 pts. — Le plus haut carreau Germaine Allen 1460 pts. — Le plus petit simple Mariette Allen 1840 pts. — Le plus petit carreau Béatrice Quevillon avec 30 pts. dans la boîte.

Semaine 23 février

Hommes: — Le plus haut double Romuald Crête 10150 pts. — Le plus haut simple Romuald Crête 5590 pts. — Le plus haut carreau Armand Beaulieu 1420 pts. — Le plus petit simple Germain Laplante 1970 pts. — Le plus petit carreau, Germain Laplante avec 200 pts. dans la boîte.



Dames: — Le plus haut double Aldérina Crête 10240 pts. — Le plus haut simple Aldérina Crête 5230 pts. — Le plus haut carreau Aldérina Crête 1570 pts. — Le plus petit simple Lucie Dumesnil 1060 pts. — Le plus petit carreau, Lucie Dumesnil avec 20 pts. dans la boîte.

Semaine du 2 mars

Hommes: — Le plus haut double Réjean Crête 10200 pts. — Le plus haut simple Gérard Dandurand 6610 pts. — Le plus haut carreau Réjean Crête 1600 pts. — Le plus petit simple Pierre Caza 1450 pts. — Le plus petit carreau Pierre Genest et Maurice Dumesnil avec 150 pts. dans la boîte.

Dames: — Le plus haut double, Huguette Dandurand 9700 pts. — Le plus haut simple Huguette Dandurand 5490 pts. — Le plus haut carreau, Gaby Dandurand 1600 pts. — Le plus petit simple Lucie Dumesnil 1180 pts. — Le plus petit carreau Lucienne Bolduc avec 140 pts. dans la boîte. Meilleurs souhaits de prompt rétablissement à Mlle Dorothy Morison qui est actuellement hospitalisée au Barric Memorial à la suite d'une chute.



Seul moyen de se déplacer pendant la tempête, les moto-neige se sont illustrées. Voici au grand complet les moto-neigistes du club Cazaville de St-Anicet.

Une nouvelle C.S.?

Le ministère de l'Éducation du Québec a reçu une demande pour instituer une commission scolaire protestante de district dans le territoire actuellement sous la juridiction des syndicats d'écoles de la ville de Salaberry de Valleyfield (Beauharnois).

La nouvelle commission scolaire porterait le nom de Salaberry de Valleyfield.

Un avis à ce sujet vient de paraître dans la Gazette officielle du Québec.

REGION DE B'NOIS :

2 sociétés nouvelles

Le gouvernement du Québec a autorisé la formation de deux sociétés agricoles et laitières dans la région de Beauharnois.

Il s'agit du "Cercle d'amélioration du bétail de Sainte-Martine" dans le comté de Châteauguay et du "Cercle d'amélioration du bétail de Salaberry" à Saint-Stanislas-de-Kostka dans le comté de Beauharnois.

Un avis à ce sujet vient de paraître dans la Gazette officielle du Québec.